



HAL
open science

Libellus elegans satis contra Iudeos et Sarracenos : la rédaction du Dialogus contra Iudaeos de Petrus Alfonsi dans le Speculum Historiale de Vincent de Beauvais

Isabelle Draelants

► To cite this version:

Isabelle Draelants. Libellus elegans satis contra Iudeos et Sarracenos : la rédaction du Dialogus contra Iudaeos de Petrus Alfonsi dans le Speculum Historiale de Vincent de Beauvais. Carmen CARDELLE DE HARTMANN – Philipp ROELLI, éd.,. Carmen CARDELLE DE HARTMANN – Philipp ROELLI, éd., Petrus Alfonsi and his Dialogus: Background, Context, Reception, 66, Sismel, Edizioni del Galluzzo, pp.249-300, 2014, Micrologus' Library, 978-88-8450-580-4. <halshs-03093994>

HAL Id: halshs-03093994

<https://shs.hal.science/halshs-03093994v1>

Submitted on 16 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Isabelle Draelants

LIBELLUS ELEGANS SATIS CONTRA IUDEOS
ET SARRACENOS: LA RÉDACTION DU *DIALOGUS*
DANS LE *SPECULUM HISTORIALE*
DE VINCENT DE BEAUVAIS

Le *Dialogus*, rédigé par Petrus Alfonsi en latin en 1108, est un écrit polémique écrit par un Juif converti. Il vise à installer le christianisme comme la religion rationnelle en l'opposant au judaïsme, qui interpréterait les textes *carnaliter* plutôt que *spiritualiter*, et en ridiculisant également l'Islam et son fondateur¹. Pierre Alfonsi se fonde sur les arguments de la *ratio* et de l'*auctoritas* pour démontrer que le Talmud et le Coran, ignorants de l'astronomie, de la médecine et des autres sciences comme de la philosophie aristotélicienne, ne peuvent se réclamer d'une inspiration divine. D'une manière innovante dans la polémique anti-juive chrétienne, il établit la Raison comme arbitre impartial, qu'il oppose à la fausseté du judaïsme, et glorifie l'accès à la science².

Petrus Alfonsi³ alimente son œuvre d'une excellente connaissance de l'Islam, du judaïsme et en particulier du Talmud, ce qui

1. Pour les éditions voir l'introduction de ce volume. Voir la 3^e partie de cet article à propos des manuscrits qui ont fondé ces éditions. Pour un état de la question sur le *Dialogus* et sur le nouveau projet d'édition critique et de commentaire, cf. C. Cardelle de Hartmann, «*Pedro Alfonso y su Dialogus: estado de la cuestión*», in J. Martínez Gázquez et al. (éd.), *Actas del V congreso internacional de latín medieval hispánico*, Barcelona 7-10 sept. 2009, Firenze 2011, 1049-57.

2. Sur le type d'argumentation scientifique employé, voir José González Luis, «*Ratio y auctoritas en el Dialogus de Pedro Alfonso*», in P. Llorente et al. (eds.), *Actes del simposi internacional de filosofia de l'Edat mitjana. El pensament antropològic medieval en els àmbits islàmic, hebreu i cristià*, Vic-Girona, 11-16 d'abril de 1993, Vic 1996, 273-79.

3. Sur le personnage et ses œuvres, voir J. Tolan, *Petrus Alfonsi and His*

a fait du *Dialogus* une source médiévale essentielle d'informations sur les religions monothéistes. Bien qu'il doive beaucoup aux écrits polémiques antérieurs chrétiens, en particulier pour son emprunt de citations de l'Ancien Testament, le *Dialogus* est probablement le premier texte latin de forme scolastique à utiliser la littérature rabbinique. Il met en scène deux personnages fictifs, Moyses et Petrus, représentant Pierre Alfonsi avant et après sa conversion⁴. Les réponses de Petrus sont longues et développées, tandis que les interventions de Moyses, le rabbanite, sont souvent réduites à ménager une liaison entre les sujets. Le *Dialogus* est présenté comme une justification des motifs de la conversion au christianisme de Pierre contre ses accusateurs, qui le voient comme un traître et un opportuniste, mais aussi comme une incitation à la conversion pour les lecteurs. Le chapitre ou *titulus* V, dont les contenus doctrinaux, érudits, sont très fidèles au Coran, vise à lever le risque de conversion pour l'Islam à travers une description systématique du dogme et des principales coutumes musulmanes, ce qui représente un sujet inédit jusque là

Medieval Readers, Gainesville, 1993; M. J. Lacarra Ducay (éd.), *Estudios sobre Pedro Alfonso de Huesca*, Huesca, Instituto de Estudios Altoaragoneses, 1996, avec des contributions de B. Taylor, K. Reinhardt, H. Santiago-Otero, M. A. Motis Dolader, J. Aragüés Aldaz, J. Tolan (2), D. Romano, J. Casulleras, Ch. Burnett, M. J. Lacarra Ducay, J. M. Díaz de Bustamante, J. Lomba Fuentes, dont Ch. Burnett, «Las obras de Pedro Alfonso: problema de autenticidad», 313-48; voir aussi Ch. Burnett, «The Works of Petrus Alfonsi: Questions of Authenticity», *Medium aevum*, 66 (1997), 42-79 et *Medieval Iberia. An Encyclopedia*, s. dir. E. Michael Gerli, New York-London 2003, 2004 (Routledge Encyclopedias of the Middle Ages 8 et 9), s.v. Pedro Alfonso (Petrus Alfonsi).

4. Les dialogues anti-juifs tirés d'une dispute réelle sont rares au XII^e s., sinon la *Disputatio inter Judaeum et Christianum*, de Gilbert Crispin, où discutent l'archevêque de Westminster et un juif de Mayence. Autres dialogues, fictifs cette fois: *Disputatio contra Judaeos* de Paschalis Romanus, au milieu du XII^e s., et au XIII^e s. le *Liber disputationum Petri contra Symonem Judaeum*, de Pierre de Cornouailles, inspiré de Pierre Alfonsi et de Gilbert Crispin. Il arrive que la conversation implique deux amis, comme le *Tractatus contra Judaeos* de Gauthier de Châtillon entre un maître et son élève, ou le *Dialogus contra Judaeos*, de Barthélemy, évêque d'Exeter, où se succèdent 37 questions-réponses. Voir G. Dahan, *La polémique chrétienne contre le judaïsme au Moyen Age*, Paris 1991, 69-86. Pour une caractérisation des types d'écrits polémiques, A. Sapir Abulafia, *Christians and Jews in the Twelfth-century Renaissance*, London-New York 1995, notamment 72-75 et *passim*.

dans l'Occident latin. Ce chapitre a rencontré un énorme succès auprès des théologiens.

Dès lors, Petrus Alfonsi est rapidement devenu une *auctoritas* en matière de polémique anti-juive⁵. L'œuvre pourrait avoir commencé sa diffusion en France depuis 1120-1130. On compte plus de 70 manuscrits complets du *Dialogus*, auxquels il faut ajouter les adaptations et traductions qui en augmentent le nombre à plus de 100; John Tolan⁶ en comptait 21 du XII^e siècle, 24 du XIII^e, 14 du XIV^e, 18 du XV^e, 2 du XVI^e, mais les travaux menés dans l'équipe de Carmen Cardelle de Hartmann à Zürich (avec Darko Senekovic et Thomas Ziegler), et l'étude récente et très approfondie de Philipp Roelli et Dieter Bachmann dans la *Revue d'histoire des textes*, permettent d'aiguiser encore ce classement, en particulier pour les manuscrits du XII^e siècle, qui s'élèvent à 15, dont celui de Chartres (ms. 127, provenant de l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée à Chartres) perdu lors de la seconde guerre mondiale⁷. Au XII^e siècle, les centres intellectuels du nord-ouest de l'Europe comme Saint-Victor, Saint-Germain-des-

5. Voir par ex.: M. Kniewasser, «Die antijüdische Polemik des Petrus Alfonsi (getauft 1106) und des Abtes Petrus Venerabilis von Cluny (1156)», in *Kairos. Zeitschrift für Religionswissenschaft und Theologie*, 22 (1980), 34-76; H. Schreckenberg, *Die Christlichen Adversus-Judaeos Texte und ihr literarisches und historisches Umfeld (1.-11. Jh.)*, Frankfurt-am-Main 1982.

6. J. Tolan, *Readers* (cit. n. 3), tableau 100-1.

7. Ph. Roelli, D. Bachmann, «Towards Generating a Stemma of Complicated Manuscript Traditions: Petrus Alfonsi's *Dialogus*», *Revue d'histoire des textes*, n.s. 5, 2010, 307-21 et Ph. Roelli, «Petrus Alfonsi or On the mutual benefit of traditional and computerised stemmatology», in T. Andrews and C. Macé (eds.), *Analysis of Ancient and Medieval Texts and Manuscripts: Digital Approaches. Lectio: Studies in the Transmission of Texts and Ideas*, volume 1. Turnhout 2014 (je remercie vivement l'auteur de m'avoir permis de le lire sur épreuves); K.-P. Mieth (éd.), *Der Dialog des Petrus Alfonsi. Seine Überlieferung im Druck und in den Handschriften. Textedition* Berlin, Freie Universität 1982 (Doktoraldissertation), voit deux familles de manuscrits, appelées A et B, dont A est prioritaire. Sur le ms. München, BSB, Clm 28225 (XIII^e s., Mu): Hermann Hauke, *Katalog der lateinischen Handschriften der Bayerischen Staatsbibliothek München IV 7 Clm 28111-28254*, Wiesbaden 1986. Les sigles employés dans cet article pour les manuscrits sont ceux établis par l'équipe de C. Cardelle de Hartmann à Zürich, et dont la liste est dressée dans l'article de Ph. Roelli et D. Bachmann, 310-13, et dans l'introduction de ce volume (p. 11-12). Je suis particulièrement reconnaissante à C. Cardelle de Hartmann pour l'aide précieuse qu'elle m'a fournie pour la préparation de cet article, en me transmettant les reproductions de plusieurs manuscrits.

Prés, Cîteaux, Reading ou la cathédrale d'Hereford en eurent des copies; les manuscrits les plus anciens proviennent du nord de la France et de l'Angleterre, où Petrus Alfonsi a enseigné.

Pierre le Vénérable dans son *Aduersus Iudaeorum inueteratam duritiam*⁸ contemporain de Pierre Alfonsi, Jacques de Voragine dans sa *Legenda aurea* rédigée entre 1260 et 1266, ou Alfonso de Espina au XV^e siècle⁹, se sont beaucoup inspirés des attaques de Pierre Alfonsi contre le Talmud, mais n'ont pas conservé la forte dimension philosophique, scientifique, pourtant constitutive de l'objectif du *Dialogus*¹⁰. Au XIII^e siècle, le *Dialogus* est utilisé à des fins missionnaires par les ordres mendiants. L'ordre dominicain en particulier est animé d'un esprit missionnaire qui l'amène aux portes de l'Orient dans un désir de connaître les fidèles de l'Islam afin de les convertir¹¹. Divers écrits dominicains trahissent alors ce propos ethnologique conscient ou témoignent du désir d'amener à la conversion chrétienne les Juifs d'Occident. Pour n'en donner qu'un exemple, la *Vita* anonyme du troisième prieur général de l'ordre, Raymond de Peñafort (1185-1275), le présente comme ayant encouragé vingt de ses frères à connaître l'arabe, ce qui aurait mené à dix mille conversions chrétiennes de Musulmans; il aurait de même poussé des frères à connaître l'hébreu pour qu'ils convainquent les Juifs des erreurs et tromperies volontaires dans leurs écritures¹².

La présente enquête s'intéresse à la rédaction du *Dialogus* mise en œuvre par le prédicateur dominicain Vincent de Beauvais et cherche à localiser l'origine et à caractériser la collecte de sa

8. Ed. Y. Friedman, *Petrus Venerabilis, Adversus Iudaeorum inveteratam duritiam*, CCCM 58, Turnhout 1985.

9. Voir la contribution de José Martínez Gázquez dans ce volume à propos de cet auteur.

10. On trouve par ailleurs aussi des réminiscences du *Dialogus* dans les œuvres scientifiques de Robert Grosseteste.

11. Voir A. Müller, «Bettelmönche und Islam; Beobachtungen zur symbolischen Darstellung von Missionsprinzipien der Mendikanten in Text, Handlung und Bildkunst des 13. Jahrhunderts», in M. Mersch, U. Ritzerfeld, *Lateinisch-griechisch-arabische Begegnungen. Kulturelle Diversität im Mittelmeerraum des Spätmittelalters*, Berlin 2009, 285-337.

12. *Anonymi vita S. Raymundi*, éd. F. Balme, C. Paban, *Raymundiana seu documenta quae pertinent ad S. Raymundi de Pennaforti, Vitam et scripta*, Roma 1898, 32.

documentation «alfonsine». Le florilège du *Dialogus* transmis par Vincent de Beauvais a en effet été composé à une époque religieusement sensible, c'est pourquoi il importe de se demander si son intégration dans le *Speculum historiale* ne serait pas le résultat d'une commande dominicaine, suite à la grande controverse sur le Talmud qu'orchestrent les frères prêcheurs à Paris dans les années 40 du XIII^e siècle.

Contexte historique et idéologique de l'introduction du Dialogus dans le Speculum historiale

A l'époque de Louis IX, caractérisée par un zèle religieux favorable à la controverse anti-Talmud, le Dominicain Vincent de Beauvais intègre le *Dialogus* à la large compilation historique de son «Grand miroir», le *Speculum maius*. Le *Speculum maius* a d'abord compté une version bipartite, historique et naturelle, terminée vers 1244, ensuite une version tripartite – historique, doctrinale et naturelle –, antérieure à 1259, dont la partie relative aux sciences (*doctrinale*) n'a jamais été achevée¹³. On conserve même, dans l'édition de Douai de 1624, une quatrième partie morale apocryphe¹⁴. Dès la version *bifaria*, Vincent de Beauvais

13. Sur la chronologie du *Speculum maius*, voir M. Paulmier, «Etude sur l'état des connaissances au milieu du XIII^e siècle: nouvelles recherches sur la genèse du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais», in *Spicae. Cahiers de l'Atelier Vincent de Beauvais*, 1, 1978, 91-122 et M. Paulmier-Foucart, «Le plan et l'évolution du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais: de la version *bifaria* à la version *trifaria*», in Ch. Meier, éd., *Die Enzyklopädie im Wandel vom Hochmittelalter bis zur frühen Neuzeit*, München 2002, 245-68.

14. Le *Speculum maius* a été conçu par Vincent de Beauvais d'abord en deux parties, historique et naturelle, puis en trois parties, *historiale*, *naturale* et *doctrinale*, mais il avait également projeté une quatrième partie morale, qu'il n'a pas réalisée de son vivant, mais qui a été composée de manière apocryphe dans un milieu franciscain. Un tiers de la documentation de cette dernière partie est empruntée au *Speculum dominarum*. Les sources du *Speculum morale*, en particulier le *Speculum dominarum*, sont actuellement étudiées par Tomas Zahora (équipe de C. Mews, Université de Monash, Australie), qui a accompli un post-doc à l'Atelier Vincent de Beauvais à Nancy en 2012-2013 pour mener cette recherche. Cf. T. Zahora, D. Nikulin, C. Mews, D. Squire, «Decompiling the *Speculum morale*. Uncovering Franciscan Voices in an Encyclopedia of Ethics with the Aid of Factotum Software», in M. J. Muñoz, P. Cañizares Ferris, C. Martín (eds.), *La compilación del*

assimile sous forme de florilège et de paraphrase les cinq premiers *tituli* du dialogue de Pierre Alfonsi au livre XXV, c. 118-145 du *Speculum historiale*, c'est-à-dire dans la quatrième et dernière section historique de la *pars historialis*¹⁵. Ces cinq *tituli* initiaux constituent une attaque contre le judaïsme. Vincent de Beauvais laisse donc de côté la moitié de l'œuvre, à savoir les *tituli* VI à XII qui font l'apologie du christianisme. Lors de la révision du *Speculum maius* en trois parties avant 1259, les extraits du *Dialogus* seront évidemment conservés. Cependant, comme on va le voir, la part historique de la version *bifaria*, antérieure à 1244, a elle-même connu deux phases, et le *Dialogus* ne se trouvait pas dans la toute première phase de rédaction, un fait dont les raisons méritent d'être explorées.

L'ensemble du *Speculum historiale*, encore conservé aujourd'hui dans plus de 200 manuscrits latins – c'est donc la partie du *Speculum maius* qui a connu, de loin, le plus de succès –, sera traduit en 1333 par Jean de Vignay, frère hospitalier de Saint-Jacques du Haut-Pas à la demande de Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe VI de Valois, sous le titre de *Miroir historial*, ce qui assurera largement la diffusion française du *Dialogus* dans la version expurgée de Vincent de Beauvais¹⁶.

Vincent de Beauvais a collecté le contenu du *Dialogus* au milieu du XIII^e siècle dans un contexte où le genre polémique se durcit. La présence des Juifs apparaît comme une menace au sein de la société chrétienne, qui pourtant admire leur érudition scripturaire, mais pense qu'elle est utilisée au détriment de la vérité par le recours à des procédés sophistiques. Dans le milieu scolastique, les questions juives sont traitées par des clercs offensifs, armés d'une dialectique radicalisée, espérant convaincre les Juifs eux-mêmes. De telle sorte que la polémique anti-juive se développe parfois en catéchèse des ennemis de la foi, que les

saber en Edad Media, Turnhout 2014 (TEMA 69) et T. Zahora, «Amending Aquinas: textual bricolage of the *Speculum dominarum* as an authorial strategy in the compilation *Speculum morale*», *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 2012, 505-24.

15. Correspond au livre XXVI de l'édition Douai, 1624 du *Speculum maius*, col. 1043-55. *Bibliotheca Mundi. Vincentii Burgundi [...] Speculum quadruplex sive Speculum maius*, 4 vol., Douai 1624 (éd. anast. Graz 1961-1965).

16. *Miroir historial*, XXVI, c. 118-45.

chrétiens d'alors pensent toujours pratiquer une religion statique, contemporaine du Christ.

En 1239, Nicolas Donin, juif converti devenu frère dominicain de la Rochelle après son excommunication (*herem*) par les autorités rabbiniques, fait le relevé des passages offensants ou blasphématoires du Talmud, qu'il dénonce comme hérétique, et les envoie à Grégoire IX¹⁷. A la suite de ce travail, les livres religieux des Juifs sont confisqués en mars 1240 et la «grande controverse» publique sur le judaïsme a lieu à Paris le 25 juin 1240, sous l'égide de la reine mère Blanche de Castille et en présence d'Eudes de Châteauroux, légat du pape et chancelier de l'Université de Paris, de Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, des évêques de Senlis et de Sens, et, du côté juif, principalement de Yehiel ben Joseph de Paris et de Moïse ben Jacob de Coucy. A l'issue de la joute oratoire, les exemplaires du Talmud furent condamnés à être brûlés et se consumèrent en place de grève en juin 1242¹⁸, même si en août 1247, le pape Innocent IV ordonna de rendre aux Juifs les exemplaires du Talmud et de faire réviser le jugement. Avant cela, il avait confirmé la sentence de son prédécesseur le 9 mai 1244, et ordonné à son légat Eudes de Châteauroux d'inspecter le contenu et de censurer les exemplaires du

17. Une lettre de Grégoire IX avait été adressée par l'intermédiaire de Guillaume d'Auvergne aux évêques, archevêques, et rois de France, Angleterre, Aragon, Navarre, Castille, Leon, le 9 juin 1239, pour inspecter les passages suspects de blasphème des écrits juifs. Cf. M. Przybilski, *Kulturtransfer zwischen Juden und Christen in der deutschen Literatur des Mittelalters*, Berlin-New York 2010, 128-29 (avec le texte de la lettre).

18. Certains historiens avancent plutôt la date de 1244. Des exemplaires du Talmud avaient déjà été brûlés une première fois en 1242 ou au début de 1243, cf. A. Tuilier, «La condamnation du Talmud par les maîtres universitaires parisiens, ses causes et ses conséquences politiques et idéologiques», in G. Dahan, s. dir., *Le Brûlement du Talmud à Paris 1242-1244*, Paris 1999, 59-78, ici 65. Sur l'affaire, voir aussi G. Dahan, *La polémique* (cit. n. 4), 46-47, Id., «Il y a sept cent cinquante ans: la Disputation de Paris 1230», in *Communauté nouvelle*, n° 49, mai-juil. 1990, 98-120, M. Przybilski, *Kulturtransfer* (cit. n. 17), 130-32 (en particulier sur les points condamnés et les acteurs de l'événement) et récemment: J. Friedman, J. Connel Hoff, R. Chazan, *The Trial of the Talmud. Paris, 1240*, Toronto 2012, avec la traduction des lettres papales et la traduction de la dispute de Rabbi Yehiel. D'un point de vue plus général: G. Dahan, *La polémique chrétienne contre le judaïsme au Moyen Âge*, Paris 1990 et Id., *Les intellectuels chrétiens et les Juifs au Moyen Âge*, Paris 1991.

Talmud; un manuscrit parisien contient les pièces du dossier¹⁹. La controverse a eu pour effet de faire connaître aux chrétiens latins, stupéfaits de découvrir cette abondante littérature religieuse postérieure au Christ, les commentaires rabbiniques de Rashi, le midrash, et d'autres ouvrages de la littérature rabbinique.

Il semble que le cœur des événements ait été le couvent dominicain de Saint-Jacques, qui abritait Henri de Cologne, inquisiteur des écrits juifs en la circonstance. Grégoire IX avait en effet exigé que les exemplaires du Talmud soient livrés aux ordres mendiants de Paris²⁰. Eudes de Châteauroux, devenu cardinal, et légat pontifical en France pour prêcher la croisade, condamna définitivement avec force le Talmud dans un acte scellé par quarante et un clercs, le 15 mai 1248. Parmi eux figuraient les Dominicains Henri de Cologne, Guillaume d'Auvergne, et Albert le Grand. Quant à Thibaut de Sézanne, sous-prieur dominicain du couvent Saint-Jacques à Paris entre 1240 et 1250, il serait l'auteur, avec l'aide de frères dominicains, du recueil d'extraits traduits après la controverse de 1238, contenant entre autres une série de textes rabbiniques dans une traduction rigoureuse: la *Pharetra fidei contra Judeos*²¹. Dans la foulée, les chapitres généraux de l'ordre dominicain, en 1243 et 1244, et encore en 1256, ordonnent aux frères de corriger leurs cahiers quant à diverses matières théologiques d'origine orientale. C'est le résultat de la promulgation en 1241-1244 par Guillaume d'Auvergne, en accord avec les maîtres en théologie de l'université de Paris, d'une condamnation de dix articles issus de la théologie inspirée

19. Le manuscrit Paris, BnF, lat. 16558 présente le résultat de cette recherche de passages critiques; s'y trouvent les traductions latines du Talmud et des extraits incriminés (texte appelé *Errores*, qui circule avec la *Pharetra*): C. Cardelle de Hartmann, «Drei Schriften mit dem Titel *Pharetra fidei*», *Aschkenas, Zeitschrift für Geschichte und Kultur der Juden*, 11 (2001), 327-49, ici 331. Edition des ff. 211-31 du manuscrit par I. Loeb, «La controverse de 1240 sur le Talmud», *Revue des Études Juives*, 1 (1880), 247-61, 2 (1881), 248-70 et 3 (1881), 39-57.

20. A. Tuilier, *La condamnation* (cit. n. 18), 63.

21. C. Cardelle de Hartmann, *Drei Schriften* (cit. n. 19), a distingué clairement les trois textes anti-juifs qui portent le nom de *Pharetra* et étudié la tradition manuscrite et la diffusion de chacun. Gilbert Dahan a présenté cette pièce centrale du procès contre le Talmud dans «Les traductions latines [d'extraits du Talmud et de la liturgie] de Thibaud de Sézanne», in *Le Brûlement* (cit. n. 18), 95-120.

du néoplatonisme des pères de l'Église grecs comme Chrysostome ou Jean Damascène²². Ces faits témoignent d'une vigoureuse volonté de contrôle de l'orthodoxie par les Dominicains.

Dans le même contexte dominicain, le témoignage direct que donne Thomas de Cantimpré, entré au couvent des prêcheurs de Louvain en 1230, est précieux sur la controverse et le brûlement du Talmud. Il en traite dans son recueil de vies de saints et d'*exempla*, le *Bonum uniuersale de apibus* rédigé, croit-on, entre 1256 et 1263²³. Le récit se trouve au livre I, c. 3, 6: *De archiepiscopo repente mortuo qui combustionem Thalmudicorum librorum a S. Ludouico rege Francia sub poena mortis decretam, impediuerat*. Thomas est un naturaliste dont le *Liber de natura rerum* a été une source directe pour certains livres du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais dans la version *trifaria*, ainsi que pour le monumental *De animalibus* d'Albert le Grand. Thomas de Cantimpré était justement présent à Paris, sans doute au couvent Saint-Jacques, entre 1237-1238 et 1240, après avoir étudié aux côtés d'Albert le Grand à Cologne²⁴. Une petite communauté intéressée par la philosophie naturelle s'était probablement formée entre les trois

22. *Acta capitulorum generalium Ordinis Praedicatorum*, Roma 1898, 27, pour le chapitre de Paris en 1243: *Errores condemnatos per magistros Parisienses fratres omnes abradant de caternis*, et 80-81 pour le chapitre de Paris de 1256: *Iniungimus omnibus fratribus, sicut olim iniunctum fuit, quod articulos condemnatos per episcopum et magistros Parisienses delectant de scriptis suis, in quibuscumque fuerint, et etiam quod priores prouinciales uel socii eorum transcripta eorum portent ad prouincias suas*. Sur les thèses condamnées, voir L. Bianchi, *Gli articoli censurati nel 1241-1244 e la loro influenza da Bonaventura a Gerson*, in F. Morenzoni, J.-Y. Tilliette (éds), *Autour de Guillaume d'Auvergne*, Turnhout 2005, 155-71. Les thèses portent par exemple sur l'inaccessibilité de Dieu (art. 1), la procession de l'Esprit saint à partir du Père (art. 3), qui étaient bien répandues dans l'ordre dominicain (Bianchi, 158).

23. Ces dates ont été fixées en fonction de la dédicace au maître général des dominicains, Humbert de Romans (1254-1263), mort en 1277. Voir M. A. Palewska, «Recherches sur le *Bonum uniuersale de apibus* de Thomas de Cantimpré suivies de l'édition des *exempla* d'après la traduction française faite pour Charles V en 1372», in *Ecole nationale des Chartes. Positions des thèses*, Paris 1958, 109-14. L'étude la plus récente accompagne l'édition de la traduction en moyen néerlandais: C. M. Sutvoet-Joanknecht, «*Der Byen Boeck*». *De Middelnederlandse vertalingen van Bonum uniuersale de apibus van Thomas van Cantimpré en hun achtergrond*, Amsterdam 1990. L'édition latine de référence date de 1627 (Georgius Colvenerius, Douai).

24. Sur sa formation, voir A. Deboutte, «Thomas van Cantimpré. Zijn opleiding te Kamerijk», in *Ons Geestelijk Erf*, 56 (1982), 283-99.

hommes, car les premières œuvres de philosophie naturelle d'Albert le Grand sont insérées dans la version *trifaria* du *Speculum maius* et il semble qu'Albert ait été l'instigateur de la révision et de l'augmentation du *Grand miroir*²⁵.

Dans ces circonstances de polémique anti-juive tout-à-fait contemporaines de la rédaction de son encyclopédie, quel rôle a joué le florilège du dominicain français Vincent de Beauvais dressé à partir du *Dialogus* de Pierre Alfonsi? Le florilège de Vincent de Beauvais a-t-il servi la politique dominicaine? Plusieurs indices de taille vont dans ce sens. Lecteur dominicain à l'abbaye cistercienne de Royaumont à partir de 1246, Vincent de Beauvais est familier du roi de France Louis IX. Or, Louis IX fut, parmi les gouvernants européens, celui qui mit le plus de zèle à appliquer les ordres de Grégoire IX et d'Innocent IV à l'encontre du Talmud²⁶. On sait par ailleurs qu'Humbert de Romans, prieur de la province dominicaine de France à partir de 1244, recommande en 1266/1268 aux prédicateurs de la croisade qui veulent connaître l'Islam de lire le Coran, le pseudo-Turpin, et le *Dialogus*²⁷.

25. Sur l'augmentation de la matière entre le *Speculum maius bifaria* et *trifaria*, et l'influence dominicaine sur la transformation et la mise à jour de l'œuvre, voir l'ouvrage de M. Paulmier-Foucart, avec la coll. de M.-C. Duchenne, *Vincent de Beauvais et le Grand miroir du monde*, Turnhout 2004 (Témoins de notre histoire). Sur la *societas* dominicaine des naturalistes, I. Draelants, M. Paulmier-Foucart, «Échanges dans la *societas* des naturalistes au milieu du XIII^e siècle: Arnold de Saxe, Vincent de Beauvais et Albert le Grand», in D. James-Raoul, O. Soutet (s. dir.), *Par les mots et les textes, Mélanges de langue, de littérature et d'histoire des sciences médiévales offerts à Claude Thomasset*, Paris 2005, 219-38.

26. Dans sa volonté à combattre les faux prophètes que représentaient alors l'Islam et le Judaïsme, il alla même jusqu'à faire élever des enfants sarrasins à Royaumont, comme le rappelle M.-Th. d'Alverny, «La connaissance de l'Islam au temps de saint Louis», in *Septième centenaire de la mort de saint Louis. Actes des colloques de Royaumont et de Paris (21-27 mai 1970)*, Paris 1976, 237-46, ici 237. La volonté de convertir les Juifs dans la première moitié du XIII^e siècle était aussi très active en Angleterre sous Henri III, qui alla jusqu'à fonder une *Domus conuersorum* et fit héberger environ 150 convertis dans 125 abbayes. De même, une véritable curiosité monastique s'est développée en Angleterre pour les écrits apocryphes des Juifs, comme le montre l'article de Ruth Nisse, «“Your Name Will No Longer Be Aseneth”: Apocrypha, Anti-Martyrdom, and Jewish Conversion in the Thirteenth-Century England», *Speculum*, 81/3, 2006, 734-53 (ici 735-37).

27. Au c. 29 de l'ouvrage rédigé vers 1265-68, où il prêche la croisade, *De predicatione sancte crucis contra Saracenos*, il écrit: *Item scientia de origine et*

Il est frappant de noter que les chapitres du *Dialogus* compilés et révisés par Vincent de Beauvais ne se trouvent pas au livre XXV de la toute première étape de rédaction du *Speculum historiale*²⁸, dite «version Klosterneuburg» (sigle *Hb*), couvrant l'histoire jusqu'en 1244 et comptant 30 livres. Cette version primitive correspond déjà à un projet d'édition du *Speculum maius* en deux parties, l'une historique, l'autre naturelle. L'édition *bifaria* du *Speculum maius*, découverte par Monique Paulmier-Foucart, n'a pas eu de véritable diffusion manuscrite²⁹. Dans cette édition en deux parties, la *pars historialis* a évolué avec le temps, elle compte trente ou trente-et-un livres selon ses étapes de rédaction; une première moitié chronologique est conservée dans deux manuscrits provenant de la bibliothèque de Royaumont (Dijon, Bm, 568 et Bruxelles, KBR, 17970, 2^e moitié XIII^e s.) et une deuxième moitié dans le volume de la bibliothèque de Wrocław très endommagé par la deuxième guerre qui représente la «version Klosterneuburg»³⁰. Le terminus de la version Klosterneu-

uita Machometi quia contra eum et contra legem suam oportet multociens loqui, de hiis que habentur in Alcorano et in libello Petri Alfonsi contra Iudaeos et in aliis multis: manuscrit Città del Vaticano, BAV, lat. 3847, f. 18v, ou éd. Nürnberg, c. 1495, f. 37r (incunable conservé à Paris, Bibliothèque Mazarine, Inc. 263). Sur l'utilisation par les dominicains (Jacques de Voragine et Riccoldo da Montecroce (c. 1243-1320) en particulier) du *Dialogus* à des fins anti-islamiques, voir F. Santi, «Dai mondi arabi al mondo latino. Il viaggio di Pietro Alfonso e la recezione del suo "Dialogus contra Iudaeos" tra i domenicani del sec. XIII», in J. Martínez Gázquez (et al.), *Actas del V Congreso Internacional de Latín Medieval Hispánico*. Barcelona, 7-10 de septiembre de 2009, Firenze 2011, 121-34.

28. Classement des manuscrits du *Speculum historiale* réalisé par J. B. Voorbij, *Het «Speculum Historiale» van Vincent van Beauvais; een studie van zijn ontstaansgeschiedenis*, Utrecht 1991, 246 (les sigles de l'*Historiale* sont adoptés d'après ce classement).

29. Elle reste conservée dans le seul manuscrit de Wrocław pour la partie historique et dans deux autres manuscrits incomplets, dont un tardif, pour la partie naturelle (Bruxelles, KBR, 18465, provenant de Saint-Martin de Tournai et KBR, 9152, provenant de Saint-Laurent de Liège, précédés heureusement d'une table des chapitres). Sur les versions principales du *Speculum maius*, cf. M. Paulmier-Foucart, *Le plan et l'évolution* (cit. n. 13).

30. Version du *Speculum historiale* dont le texte des livres XVII-XXX seulement (de l'année 387 à 1244 et à la fin des temps) se trouve dans l'unique manuscrit Wrocław, BUn, R. 341 (II.N.9.f), copié c. 1315. Le premier volume, numéroté R 340, est perdu. La table complète de cette première version *Hb* de l'*historiale* se trouve dans le manuscrit Klosterneuburg,

burg du *Speculum historiale* se situe entre juin et les premiers jours de novembre 1244³¹.

Ensuite, le *Dialogus* est présent lors des étapes suivantes de rédaction du *Speculum historiale*, individualisées grâce au travail de J. B. Voorbij. Ainsi, on le lit dans la «version Dijon» (comptant 31 livres, *Ha*)³², qui appartient toujours à un état en deux parties du *Speculum maius*, puis dans les versions correspondant à un *Speculum maius* étendu à trois ou à quatre parties et couvrant la chronologie jusque 1253. Le *Dialogus* se trouve ainsi dans les ajouts à la «version Vienne» (*Hc*), qui correspond pour le reste du livre XXV à la version *Hb*. En réalité, le seul manuscrit de cette version qui contienne le livre XXV est *Hcb1*, Berlin, SBB-PK, lat. fol. 491, livres XXIV-XXXI³³. Ce manuscrit a pour le livre XXV un texte assez conforme à *Hb*, adapté cependant par le rubricateur à la version *Hc* justement par l'ajout du *Dialogus* (*Disputacio*

StiftsB, 128 (c. 1421), qui contient par ailleurs le texte des six premiers livres de la «version Vienne» (*Hc*). A noter que le *Memoriale temporum*, résumé d'histoire universelle, est assez proche de la version Klosterneuburg et permet dans une certaine mesure de combler ainsi les lacunes de l'unique manuscrit de cette version.

31. J. B. Voorbij, «La version Klosterneuburg et la version Douai du «Speculum historiale»: manifestations de l'évolution du texte», in S. Lusignan et al. (éd.), *Vincent de Beauvais: Intentions et réceptions d'une œuvre encyclopédique au Moyen Age*, Saint-Laurent - Paris 1990, 111-40, ici 119.

32. Manuscrits de cette version, d'après J. B. Voorbij, *Het «Speculum Historiale»* (cit. n. 28), 291-96 (en gras les sigles des manuscrits comprenant le livre XXV): Dijon, Bm, 568, originaire de l'abbaye de Royaumont; (**Ha1**) Augsburg, UB, II.1, fol. 194, en quatre volumes, couvrant les livres I-XXXI, c. 127; (**Ha2**) Châlon-sur-Saône, Bm, 5, livres I-VII, (**Ha3**) + Bruxelles, KBR, 17970, livres VIII-XV + Dijon, Bm 569, livres XVI-XXIII; (**Ha4**) Erlangen, UB, 407, en deux volumes, livres XVI-XXXI; (**Ha5**), Graz, UB, 529, en deux volumes, livres XIII, 66 à XXIII; (**Ha6**), Heidelberg, UB, Cod. Sal. IX.41, 1, livres I-VI et volume 2, livres XVI-XXIII; (**Ha7**), Innsbruck, UB, 17, livres I-VI, 23, livres VII-XV, 18, livres XVI-XXIII; (**Ha8**), Innsbruck, UB, 103, livres I-VII; (**Ha9**), Lambach, StiftsB, 10, livres IX-XVI, 11, livres XVII-XXIV, 12, livres XXV-XXXII; (**Ha10**) München, BSB, Clm 2662, livres IX-XVI, Clm 2663, livres XVI-XXIII, Clm 2664, livres XXIV-XXXI; (**Ha11**) München, BSB, Clm 8201B et C, livres XVII-XXXII; (**Ha12**) München, BSB, Clm 28184, livres XVI-XXIII, **Clm 7988**, livres XXIV-XXXI; (**Ha13**), Rein, StiftsB, Cod. Run. 98, livres XVI-XXIII, 99, livres XXIV-XXXI.

33. Voorbij, *Het «Speculum historiale»* (cit. n. 28), 298.

alfunsi) aux ff. 75-85, à la fin du livre³⁴. On peut donc se poser la question si cette partie du texte existait déjà dans la version «Vienne» ou si elle a été ajoutée dans le manuscrit de Berlin à partir d'une autre version de l'*historiale*. Ce manuscrit témoigne en tous cas d'une période d'autonomie de l'ajout du *Dialogus* par rapport à la toute première version de l'*historiale* qui ne le contenait pas³⁵. A noter que la dernière date historique mentionnée dans ce manuscrit semble être celle de la 34^e année de règne de l'empereur Frédéric II, au livre XXXI, c. 152, f. 258vb: *acta sunt hec anno imperii friderici secundi xxxiiii*. Frédéric II, mort en 1250, fut couronné empereur en 1220 (mais était roi des Romains depuis 1216), ce qui donnerait la date de 1250.

Dans les étapes de rédaction suivantes, le *Dialogus* fait chaque fois partie du *Speculum historiale*: la «version Saint-Jacques» (32 livres, *Hd*)³⁶, puis la «version Douai» (32 livres, *He*, livre XXVI),

34. Le dernier paragraphe (les cinq dernières lignes) du livre XXV, c. 117 (*De moribus eiusdem et aduersario de muribus deuorato*) est à la fois copié au f. 75ra, juste avant le début de la *Disputatio alfunsi*, et au f. 86ra, juste avant le livre XVI (*tempora heinrici quinti*), c. *De imperio heinrici et carta caritatum. Sigebertus. i. «Heinrico imperatore mortuo successit filius eius henricus anno domini M^o C^o VII^o mundi [...]»*. Entre ces deux «fins» du livre XXV, est inséré le texte du *Dialogus*. La numérotation des chapitres du *Dialogus* y est autonome des chapitres précédents, et court de 1 à 28. Le texte du *Dialogus* ne figure pas sur un cahier séparé, mais dans le cours du codex. Il est copié d'une écriture tout à fait contemporaine et similaire au reste du manuscrit, mais caractérisée par des «accents» finement tracés sur les «r». Le texte du *Dialogus* contient des rubrications et des initiales de la même main que le reste du volume. La main qui a copié le *Dialogus* apparaît encore à partir du chapitre 23 du livre XXX (*De orionibus eius*) jusqu'à la fin du livre XXXI. Différentes mains assez similaires ont copié ce beau et grand volume. La table des matières au début du volume contient un demi-feuillet d'une colonne qui ajoute ces 28 chapitres du *Dialogus* (f. 3ra): *Ista capitula pertinent ad istum signum quod est ante librum XXVI cap. primum*.

35. Pour le reste, la table a été très corrigée par rapport à la structure des chapitres (des chapitres manquant dans le manuscrit sont marqués «vacant» dans la table).

36. Manuscrit Paris, BnF, lat. 17550, provenant du couvent dominicain (le manuscrit contient les livres XVI à XXXI, c. 124), et quatre autres manuscrits originaires de la monastère bénédictin de Saint-Bertin, du couvent des Augustins du Mont-saint-Eloy, de l'abbaye cistercienne de Cambron et de l'abbaye cistercienne du Jardin, tous situés dans le Nord de la France ou le Sud de la Belgique actuelles. Sur cette version de l'*historiale* et les modifications qui la différencient de la version Douai, voir M. C. Duchenne,

la plus répandue, reprise pour l'édition imprimée de Douai de 1624³⁷. Les versions Klosterneuburg (*Hb*) et Douai *quadrifaria* (*He*) sont parallèles jusqu'au livre XXV, c. 117, précisément avant le *Dialogus*, mais le livre XXV de la version Klosterneuburg s'arrête au chapitre 117.

Cet état des lieux de l'histoire codicologique du *Speculum historiale* permet de dire qu'entre la version du *Speculum historiale* initiale «Klosterneuburg» et les copies suivantes de l'*historiale*, Vincent de Beauvais a, comme dominicain, apporté aussi sa contribution à la polémique anti-juive³⁸.

La version Dijon (*Ha*) représente l'état de la partie historique offerte au roi Louis IX en automne 1245, qui ne contenait que les quinze premiers livres historiques sur la trentaine que compte le texte complet. Elle est précédée d'une lettre dédicatoire dans le manuscrit Dijon, Bm, 568, originaire de l'abbaye de Royaumont³⁹. Cette lettre de dédicace au roi montre qu'en 1243, Vin-

«Autour de 1254, une révision capétienne du *Speculum Historiale*», in *Vincent de Beauvais: Intentions et réceptions* (cit. n. 31), 140-66.

37. Sur une comparaison entre la version Klosterneuburg et la version Douai, cf. J. B. Voorbij, *La version Klosterneuburg* (cit. n. 31). La première partie du *Speculum historiale*, couvrant les livres I-XV (I-XVI des versions Saint-Jacques et Douai), n'a pas été grandement modifiée dans la version Douai, contrairement aux livres suivants.

38. Dans «*Les protecteurs séculiers de Vincent de Beauvais*», in S. Lusignan, M. Paulmier-Foucart (éd.), *Lector et compiler. Vincent de Beauvais, frère précheur. Un intellectuel et son milieu au XIII^e siècle*, Grâne 1997 (Rencontres à Royaumont), 215-31, ici 220-21, Monique Paulmier-Foucart note qu'une autre modification d'ordre idéologique aura lieu après la première version du *Speculum historiale* de 1244: la disparition du florilège des œuvres de Denys l'Aréopagyte et de ses hiérarchies angéliques (*Speculum historiale*, VII, c. 104-112), qui se trouvait encore dans la version offerte au roi, ms. Dijon, Bm, 568, f. 252r-254v. Cf. M. D. Chenu, «Le dernier avatar de la théologie orientale en Occident au XIII^e siècle», in *Etudes d'histoire littéraire et doctrinale de la scolastique médiévale offertes à Monseigneur Auguste Pelzer*, Louvain 1947, 159-82. En outre, la version Klosterneuburg contenait davantage et de plus longs florilèges d'auteurs chrétiens comme Jérôme, Ambroise, Jean Chrysostome, Augustin, Grégoire le Grand, Bernard de Clairvaux (300 chapitres de plus dans la version Klosterneuburg).

39. Cette lettre dédicatoire se trouve aussi dans quelques manuscrits d'autres versions du *Speculum historiale* (Voorbij, *Het «Speculum historiale»* (cit. n. 28), 215, notes 4 et 5): dans *Hbaz*, Wien, ÖNB, 392, livres I-VI, VII et XV partiels et dans *Hbar*, München, BSB, Clm 292, copié sur lui, et dans *Heaz*, München, BSB, Clm 17416, livres I-VIII, où elle fut introduite par la

cent de Beauvais est entré en relation avec le souverain par l'intermédiaire de Raoul, abbé de Royaumont⁴⁰. Le roi a souhaité avoir une copie du «grand volume», et il a payé des notaires pour le copier; mais contrairement à ce qu'on a cru lors de la découverte de la lettre dédicatoire, le manuscrit de Dijon ne représente pas l'exemplaire-même offert au roi.

Pour les besoins de notre enquête, il suffit de retenir que le texte de Petrus Alfonsi apparaît très tôt, mais pas tout au début du processus d'écriture de la grande encyclopédie, c'est-à-dire dès la deuxième étape de rédaction d'un *Speculum historiale* correspondant encore à une version *bifaria* (s. *naturale* / s. *historiale*) du *Speculum maius*, antérieure à 1244⁴¹; son texte ne variera pas au cours des étapes suivantes. Dans un contexte de polémique et de curiosité intellectuelles et d'agitation idéologique intense, orchestré en grande partie par les Dominicains, le *Dialogus* a donc fait l'objet d'un ajout volontaire et spécifique dans la partie historique du *Speculum*, avant la révision et l'ajout massif de matière de la version *trifaria* (s. *naturale* / s. *historiale* / s. *doctrinale*).

La première édition du *Speculum maius* en deux parties (*bifaria*) se termine juste avant qu'Albert le Grand n'enseigne comme maître en théologie au couvent Saint-Jacques entre 1245 et

suite. En outre, la lettre est placée devant le livre IX dans les ensembles de volumes *Ha9/He29* Lambach, Stiftsb, 10, 11, 12 (livres IX-XXXII) / Lambach 9 (livres I-VIII) et *Har0/He49* München, BSB, Clm 2662, 2663, 2664 (livres IX-XXXI) / 2661 (livres I-VIII).

40. «L'année dernière, comme je l'ai appris de la bouche du vénérable et pieux Raoul, qui était alors à la tête du monastère cistercien de Royaumont et était à la fois votre familier et le mien, vous avez entendu dire que j'avais édité un gros volume fait d'extraits choisis dans de nombreux livres et se rapportant à toutes sortes de matières»: *Epistola ad regem Ludovicum*, éd. G. Guzman, in S. Lusignan et al. (éds.), *Vincent de Beauvais, Intentions et réceptions* (cit. n. 31), 76-79 (avec une liste des manuscrits), traduction M. Paulmier-Foucart, *Grand Miroir* (cit. n. 25), Document 4, 131-37, ici 132. C. Oursel avait découvert la lettre dans une publication de 1924: «Un exemplaire du *Speculum maius* de Vincent de Beauvais provenant de la bibliothèque de saint Louis», in *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 85, 251-62.

41. Dans le chapitre 105 du livre XXXI de la version *trifaria*, intitulé *De temporibus presentibus*, le chronogramme de 1244 est reporté, attestant d'une première édition de l'œuvre historique terminée à cette date. Cette étape correspond à une version en deux parties du *Speculum maius*, alors que le chronogramme sur le temps présent est inséré dans une version de l'histoire allant jusque 1253. Cf. M. Paulmier-Foucart, *Grand Miroir* (cit. n. 25), 103.

1248⁴², et qu'Hugues de Saint-Cher arrête d'enseigner en 1244 pour devenir cardinal et plus tard légat pontifical. Deux ans après, en 1246, Vincent de Beauvais deviendra *lector* à l'abbaye cistercienne de Royaumont et aura parfois pour auditeur le roi, selon le témoignage de Guillaume de Saint-Pathus⁴³. La lettre de dédicace de la *pars historialis* au roi montre que l'ouvrage était en gestation depuis longtemps⁴⁴, et trahit combien Vincent de Beau-

42. Il a été présent à Paris de manière régulière entre 1242 et 1248. Sur la biographie d'Albert, voir entre autres P. Simon, «Albert der Große», in *Theologische Realenzyklopädie*, Berlin-New York 1978, *Studienausgabe. Teil I*, 1993, 177-84; S. Tugwell, *Albert and Thomas: Selected Writings*, New York 1988, et A. De Libera, *Métaphysique et Noétique, Albert le Grand*, Paris 2005, 28-34.

43. M. Paulmier-Foucart, *Grand Miroir* (cit. n. 25), Document 3, 130-31. Sur le moment où Vincent de Beauvais devient sous-prieur à Royaumont, cf. H. Peltier, art. «Vincent de Beauvais», in *Dictionnaire de théologie catholique*, t. 15/2, Paris 1950, col. 3026-33, ici col. 3026.

44. Voici comment Vincent de Beauvais décrit le contenu du volume historique dans la lettre dédicatoire (trad. M. Paulmier-Foucart, *Grand Miroir* (cit. n. 25), p. 135): «C'est pourquoi ô roi, le premier de tous les rois de la terre en puissance et en foi, par la volonté de Dieu, comme je le crois, puisqu'il a plu à votre bonté de demander, par l'intermédiaire de l'abbé Raoul, que soit transcrite, à vos frais, une copie de notre humble et laborieux ouvrage, j'ai décidé d'accéder en priorité à votre désir, bien que cet ouvrage soit attendu par beaucoup depuis longtemps déjà et qu'il ne soit pas encore tout à fait achevé et révisé. En partie seulement, dis-je, parce que cette œuvre universelle, à cause de sa grande taille, est en deux parties, et j'ai pensé qu'il était bon de commencer par celle qui vous serait, à mon sens, la plus agréable et délectable, en ceci qu'elle est plus accessible et plus utile pour l'édification des âmes simples bien que, selon l'ordre des choses, elle vienne en second. Il s'agit donc de la partie historique contenant les faits et gestes et les dits mémorables depuis le début jusqu'à la fin des siècles, que j'ai pu extraire de divers livres collectés de toutes parts. J'ai décidé d'offrir aujourd'hui à votre grandeur par la main du vénérable abbé de Royaumont, successeur de Raoul – car j'ai reçu de l'un et l'autre l'argent nécessaire à sa transcription – la moitié achevée de cet ouvrage historique, en un volume, à savoir l'histoire allant du commencement du monde jusqu'à la mort de l'empereur Valentinien, là où se termine la chronique de saint Jérôme. Que ceci ne vous semble pas œuvre de peu et par là méprisable; assurément, dans ce seul volume sont contenus des extraits d'une multitude de livres, suffisants à mon sens, sous forme condensée, dans l'ordre de l'histoire; à savoir des extraits de l'*Histoire scolastique* de Pierre Comestor, des œuvres historiques de Justin, d'Orose, de Julius Celsus, de Suétone, de Valère Maxime, de Clément, d'Eusèbe, de Rufin, de Jérôme et de beaucoup d'autres historiens. Ensuite cette première partie contient l'*Histoire d'Alexandre le Grand*, dont l'auteur est inconnu, les *Vies* et *Passions*

vais est anxieux que l'ouvrage soit lu par des autorités religieuses bienveillantes envers l'ordre des prêcheurs, jaloué pour sa prospérité⁴⁵. Dans les années 1245 et suivantes, Vincent de Beauvais est prié de remettre l'ensemble du *Speculum* en chantier pour suivre davantage l'évolution des sciences, ce qui aura pour résultat, avant 1259, le *Speculum maius trifaria* (*historiale, naturale, doctrinale*) dont le texte a été diffusé sous forme d'éditions imprimées.

Dans cette version finale, le livre XXV de l'*historiale* couvre alors 104 années et compte 145 chapitres qui parcourent les règnes de quatre empereurs de 1002 à 1106, Henri II, Conrad II, Henri III et Henri IV, avec une place importante consacrée à l'histoire anglaise mêlée à l'histoire ecclésiastique, et une longue description de la première croisade. C'est celle-ci qui se termine

des apôtres, les *Actes* des saintes sœurs Marthe et Marie et le récit des combats menés par une foule presque innombrable de martyrs de l'un et l'autre sexe, qui au cours des douze persécutions de l'Eglise, depuis le premier persécuteur Néron jusqu'au dernier, Julien l'Apostat, ont souffert des tourments en tout genre pour le Christ; et encore l'*Histoire de Barlaam et Josaphat*, les *Vies* des Pères d'Egypte et de beaucoup d'autres confesseurs du Christ. Outre les récits historiques abrégés, le volume contient encore un exposé sur les rites de l'ancienne loi et les sacrements de la nouvelle loi, des citations morales tirées des œuvres des philosophes et des poètes qui se sont illustrés en ces temps susdits, en particulier de Tullius, Sénèque, Ovide, Horace, Juvénal et de beaucoup d'autres».

45. «Cette lettre, mon seigneur roi, je ne voulais pas, dans un premier temps, l'envoyer à votre excellence parce que je n'étais pas capable de vous envoyer tout l'ouvrage, et aussi parce que je savais que beaucoup parmi ceux qui suivent leur chemin et non celui du Christ sont prêts à jalouser les pauvres frères prêcheurs à cause de l'infime gloire que leur apporte leur prédication et leur savoir, et à calomnier non seulement nos petits ouvrages mais même les paroles saines et droites – et cela de manière surprenante, bien que la pauvreté volontaire, selon ce que dit le saint, libère de deux maux, de la honte de soi-même et de la jalousie des autres. Aussi, je supplie avec révérence votre affection pour que, si vous désirez soumettre cette œuvre au jugement d'autrui, vous ordonniez de transmettre l'exemplaire non pas à ceux qui ne sont pas compétents ou qui sont nos rivaux, mais à des personnes, s'il vous plaît, qui ont lu avec soin beaucoup de livres et qui aiment en vérité notre Ordre dans le Christ. Parmi ceux-ci, sont, je le pense, les supérieurs et les maîtres de notre Ordre et les vénérables évêques de Paris et de Cambrai [qui doivent être Guillaume d'Auvergne et Guiard de Laon]. Ces derniers, à cause de leur connaissance de ces œuvres qui ont fourni les extraits, pourront porter un jugement plus droit et plus juste sur l'ouvrage, et aussi plus clément et plus tolérant, à cause de l'amour qu'ils ont pour notre Ordre». Trad. M. Paulmier-Foucart, *Grand Miroir* (cit. n. 25), 136.

par les 28 chapitres extraits du *Libellus contra Iudaeos et Sarracenos* de Pierre Alfonsi.

Contenu du Dialogus chez Vincent de Beauvais

Il est important de noter pour notre sujet que les principales modifications du *Speculum historiale* entre la version *bifaria* et la version *trifaria* du *Speculum maius* portent sur la deuxième partie de l'*historiale*, après le livre XV, et surtout que dans les cinq derniers livres (XXVIII-XXXII), de nombreuses notes qui ne se trouvaient pas dans la version Klosterneuburg ont été ajoutées concernant le Proche et le Moyen-Orient, l'empire de Constantinople et la croisade, la lutte entre les Turcs et les Sarrasins, les sièges d'Edesse, de Damas et de Jérusalem, aussi l'histoire des Tartares et des Mongols. On constate donc le développement de l'esprit missionnaire des Dominicains dans la «nouvelle édition augmentée». S'ajoutent également des notes annalistiques relatives à la chute des Wisigoths suite à la conquête musulmane, à la chute d'Edesse, au serment de croisade de Louis VII⁴⁶. Ces modifications, et davantage encore celles relatives à l'histoire des rois de France autour de 1254, sont dues aux bonnes relations entre Vincent de Beauvais et le roi Louis IX, qui mène la croisade en 1248.

Au livre XXIII, c. 40, Vincent de Beauvais annonce l'exposé de la doctrine du Coran, sous le titre de chapitre *De quibusdam libellis, in quibus agitur de ipsius fallaciis*⁴⁷. Le but de ces chapitres est de façonner les motifs anti-islamiques qui perdureront dans l'Église: fausseté, mystification, violence. Vincent de Beauvais ajoute une note personnelle marquée «Actor» à propos de Muḥammad, auquel il va consacrer les chapitres 39 à 68, qui ont été étudiés indépendamment par Emilio Platti et Michel Tarayre⁴⁸:

46. Voorbij, *La version Klosterneuburg* (cit. n. 31), 120-21 pour les chapitres concernés. La première partie du *Speculum historiale*, couvrant les livres I-XV (I-XVI des versions Saint-Jacques et Douai), n'a pas été grandement modifiée dans la version Douai, contrairement aux livres suivants. D'autres notes ajoutées ou modifiées portent sur l'histoire des rois de France; cf. Duchenne, *Autour de 1254* (cit. n. 36). Sur les ajouts concernant la croisade, 158-60.

47. *Speculum historiale*, éd. Douai 1624, 913a.

48. E. Platti, «L'image de l'Islam chez le dominicain Vincent de Beauvais (m. 1264)», *Mideo. Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales du Caire*,

«et ainsi, par des quasi-miracles et par des surprises divines, il séduisit des gens qui le félicitaient et l'acclamaient, et il communiqua opiniâtrement pour que sa loi soit acceptée comme divine. Il en sera dit davantage un peu plus bas à propos du livre de sa loi, qu'on appelle *Al-Choran*: comment il fut forgé, et combien il est déchiqueté et embrouillé. Ici cependant il convient d'insérer quelques passages du petit livre de la dispute réciproque d'un Sarrasin et d'un chrétien d'Arabie à propos de la loi des Sarrasins et de la foi des chrétiens».

La dispute interreligieuse dont il est question est tirée de la correspondance d'un supposé auteur chrétien 'Abd-el-Masīh al-Kindī, adressée au Musulman 'Abdallāh al-Hāsimī. Cette épître fait l'apologie du christianisme, il s'agit de la *Risāla* traduite par Pierre de Tolède et Pierre de Poitiers, secrétaire de Pierre le Vénéral, en 1141⁴⁹. La traduction a eu lieu en même temps que la traduction du Coran et d'autres textes relatifs à l'Islam, suite au souhait combatif de Pierre le Vénéral de faire connaître la reli-

25-26 (2004), 65-139. Il résume ou traduit et commente les extraits en identifiant les personnages et les lieux, et compare le contenu de la *Risāla al-Kindī*, la recension de Vincent de Beauvais d'après le texte traduit par Pierre de Tolède, et le cinquième dialogue de Petrus Alfonsi. Sur les épisodes racontés dans cet extrait, voir M.-Th. d'Alverny, «Deux traductions latines du Coran au Moyen Âge», *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du Moyen Âge*, 16 (1948), 69-131, ici 69. A propos des mêmes chapitres de l'*Historiale*, M. Tarayre, «L'image de Mahomet et de l'Islam dans une grande encyclopédie du Moyen Âge, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais», *Le Moyen Âge*, 109 (2003/2), 313-43. Cet article s'intéresse de manière narrative à la façon dont Mahomet est présenté comme l'inverse de la figure du Christ et l'Islam comme singeant l'Eglise, à travers de nombreux extraits traduits en français du *Speculum maius*, tirés en majorité du livre XXIII, 41-60, et à deux reprises du livre XXV, 118-145, mais confond les deux sources distinctes de ces extraits (la lettre d'al-Kindī et le Dialogue de Petrus Alfonsi): 314: «quand Vincent de Beauvais présente à son tour Mahomet, il le fait par l'intermédiaire d'un dialogue supposé entre un chrétien et un musulman, dont une des sources est le *Dialogue entre un chrétien et un Sarrasin* de Pierre Alfonse». Or, à part p. 316 et 337 qui contiennent chacune un extrait du livre XXV, l'article ne reprend que des passages de la *Risāla*. Les chapitres du *Speculum historiale* concernant Mahomet ont aussi été édités récemment dans l'ouvrage suivant: M. Di Cesare, *The Pseudo-historical Image of the Prophet Muhammad in Medieval Latin Literature: a Repertory*, Berlin 2012, 316-38. Le *Dialogus* de Pierre Alfonsi est transcrit également 63-70.

49. Cf. P. G. Tartar, *Dialogue islamo-chrétien sous le calife al-Ma'mūn (813-834). Les épîtres d'al-Hashimī et d'al-Kindī*, Paris 1985 (avec le texte arabe de la correspondance traduit en français).

gion islamique aux Chrétiens par un ensemble de documents traduits⁵⁰. Cette *Risāla* du chrétien al-Kindī a pu servir de source à Pierre Alfonsi pour la rédaction de son cinquième *titulus*, dirigé contre l'Islam, soit dans son texte arabe, soit peut-être par l'intermédiaire d'écrits juifs qui l'avaient connue⁵¹. De cette *Risāla*, Vincent de Beauvais omet d'emprunter dans ses extraits le premier chapitre et les questions dogmatiques concernant l'unité et la trinité de Dieu, pour se concentrer sur les pratiques des Musulmans et les sources de l'Islam, dont la constitution du corpus du Coran. Son point de vue est donc pour ainsi dire ethnographique. Il extrait de l'*Apologie* la vie de Muḥammad et l'histoire du Coran – à partir de la lettre du chrétien – et la description des croyances de l'Islam – à partir de la lettre du sarrasin.

Vincent de Beauvais continue: «*Tous deux sont des philosophes éprouvés et experts dans leur secte, et familiers et bien connus d'Emithilmomin, roi des Sarrasins*». Ce nom royal renvoie à Amīr al-mu'minīn, c'est-à-dire 'Abdallah al-Mā'mun, c. 819, successeur d'Hārūn al-Rašīd, mais la correspondance date plutôt en réalité du X^e siècle. Vincent de Beauvais ajoute encore:

«*et étaient de chers amis l'un pour l'autre. Et le seigneur Pierre, abbé de Cluny, fit passer ce livre de l'arabe au latin par maître Pierre de Tolède, avec l'aide du moine lettré Pierre [de Poitiers], lorsqu'il avait été lui-même fait*

50. Le manuscrit Paris, Bibl. de l'Arsenal 1162, XII^e s., provenant d'Espagne, contient la première mise en forme, l'original de la collection de textes traduits à l'instigation de Pierre le Vénérable. Un autre archétype fut constitué à Cluny, dont dérivent les copies mises en circulation (M.-Th. d'Alverny, *Deux traductions latines* (cit. n. 48), 77 sq. et 96). Souvent, la collection copiée dans les manuscrits ne contient plus la *Risāla*, peut-être parce que dans les copies postérieures au temps de Vincent de Beauvais, son compendium a détrôné le texte original. Le manuscrit Paris, BnF, lat. 14503, XIV^e s., originaire de Saint-Victor, contient l'ensemble de la collection dans l'ordre original et débute par l'*Apologie*, suivie de la lettre à saint Bernard, des pièces de la collection jusqu'à la lettre de dédicace de Robert de Ketton précédant le Coran. Il serait intéressant d'examiner si ce manuscrit appartient à la famille du manuscrit qu'a utilisé Vincent de Beauvais, sachant que d'autres sources du *Speculum maius* proviennent de manuscrits de Saint-Victor.

51. C'est l'hypothèse de G. Monnot, «Les citations coraniques dans le "Dialogus" de Pierre Alfonse», in *Islam et chrétiens du Midi (XII^e-XIV^e s.)*, Cahiers de Fanjeaux 18, Toulouse 1983, 261-77, ici 207-72.

abbé dans les contrées hispaniques sous le règne de l'empereur Alphonse, l'année où l'empereur prit la cité de Choria [Cauria] et où il fit fuir ainsi les Sarrasins»⁵².

Vincent de Beauvais informe ici de la traduction du Coran ordonnée et préfacée par Pierre le Vénérable sous l'empereur Alphonse. Il tire ces informations de la rubrique qui précède la *Risāla* dans la collection de Pierre le Vénérable⁵³. Il annonce qu'il va exposer des chapitres d'un dialogue entre un Musulman et un chrétien pour compléter le dossier sur l'Islam. En effet, il commence par la lettre-réponse du chrétien, et termine par l'exposé du sarrasin. Dans la toute première version du *Speculum historiale* (dite «Klosterneuburg»), cette lettre sur l'Islam n'a pas encore son équivalent pour le Judaïsme; il sera adjoint quelques livres plus loin, où seront ajoutés dans les versions suivantes les rudiments du judaïsme via le *Dialogue* de Pierre Alfonsi.

Dans le livre XXV, c. 118-142 du *Speculum historiale*, Vincent de Beauvais utilise un quart de la matière (25%) du *Dialogus*, mais d'une manière inégale: les extraits ne couvrent que les *tituli* I à V, dont ils retiennent la moitié (49,6%) de la matière. Le *titulus* IV est repris pour moitié, et le V, consacré à l'Islam, y occupe la plus grande place, avec près de 75% d'extraits, montrant l'importance d'une nouvelle charge contre l'Islam en temps de croisade. Dans la rédaction de Vincent de Beauvais⁵⁴, le *Dialogus* est

52. [...] Sicque quasi miraculis, et magnalibus diuinis congratulantes, et acclamantes seduxit, atque ad legem quasi diuinam recipiendam pertinaciter [tenendam, ms Douai, Bm, 797] animauit. Porro de libro Legis ipsius, qui Alchoranus dicitur, qualiter confictus sit, et quam dilaceratus atque confusus dicitur paulo inferius. Hic enim pauca libet inserere de libello disputationis cuiusdam Saraceni, et cuiusdam Christiani de Arabia super lege Saracenorum et fide Christianorum inter se. Qui ambo probati Philosophi, et in secta sua perfecti Emithilmomini [Emithelmomini ms] regis [regi ms] Saracenorum erant familiares ac noti, sibique inuicem amici charissimi. Hunc autem librum fecit dominus Petrus Abbas Cluniacensis [cluniacensis] de Arabico in Latinum transferri a magistro Petro Toletano, iuuante Petro monacho scriptore, cum esset idem Abbas in Hispaniis constitutus cum Imperatore Adefenso, eo anno quo idem Imperator Choriā ciuitatem caepit, et inde Saracenos fugauit.

53. D'Alverny, *Deux traductions latines* (cit. n. 48), p. 95, reproduit le texte de cette rubrique.

54. La question a été ouverte par J. Tolan, «The *Speculum historiale* Redaction of Petrus Alfonsi's *Dialogi contra Iudaeos*», in *Vincent of Beauvais'*

déconstruit pour apparaître comme une profession de foi où seules demeurent sous forme de monologue les critiques anti-juives et surtout anti-musulmanes, entre autres grâce à l'effacement généralisé des répliques du personnage juif, Moyses. Comme on le verra en détail plus bas, dans les extraits se confond ou s'interchange l'emploi original des pronoms personnels pour désigner les destinataires des invectives. Les coupures des *tituli* originaux n'apparaissent plus; au contraire, certaines césures de chapitres à l'intérieur des livres du *Speculum historiale* ont lieu au milieu d'une intervention d'un des deux personnages, le chapitre suivant continuant l'extrait. Le choix de mise en forme est dominé par le calibrage des chapitres. En outre, les arguments fondés sur la science philosophique, qui faisaient l'intérêt intellectuel du *Dialogus*, ont en grande partie disparu.

Dans la version originale de Pierre Alfonsi, le texte du *Dialogus* est entrecoupé de 12 *tituli*, autour de trois thématiques principales (attaque du judaïsme, de l'Islam, défense du christianisme), dont la proportion reprise par Vincent de Beauvais est la suivante:

- Prohemium: 37,5% – Début avant tit. I: 23,85%.
- *Tituli* I-IV: attaque du judaïsme: Tit. I: 43,34%; tit. II: 34,18%; tit. III: 46,54%, tit. IV, 49,78%.

La manière dont les Juifs comprennent *carналiter* la parole des prophètes et l'exposent faussement.

La cause de la captivité présente des Juifs, et combien de temps elle devra durer.

De la crédulité stupide des Juifs sur la résurrection des morts, dont ils croient qu'ils viendront réhabiter la terre sainte⁵⁵.

Newsletter, t. 14 (1989), 4-10, à partir des recherches menées lors de sa thèse de doctorat. Pour une présentation des contenus du *Dialogus*, voir J. Tolan, «Los Diálogos contra los judíos», in M. J. Lacarra Ducay, éd., *Estudios sobre Pedro Alfonso de Huesca*, Huesca 1996, 180-230. Voir aussi, sur la place de ces chapitres dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, la p. 28 de J. B. Voorbij, «The *Speculum historiale*: Some Aspects of its Genesis and Manuscript Tradition», in W. J. Aerts, E. R. Smits, J. B. Voorbij (éds.), *Vincent of Beauvais and Alexander the Great. Studies on the Speculum Maius and its Translations into Medieval Vernaculars*, Groningen 1986, 11-55.

55. Explication de l'argumentation d'Alfonsi à propos de la résurrection par Abulafia, *Christians and Jews* (cit. n. 4), 100-1.

Démonstration que les Juifs n'observent pas totalement la loi de Moïse, ce qui ne plaît pas à Dieu.

– *Titulus V*: attaque de l'islam⁵⁶: à propos de la loi des Sarrasins, à détruire, et de la sottise de leurs écritures, à réfuter. (Tend à démontrer que l'islam est une religion hybride entre hérésie juive, chrétienne et survie d'éléments païens. L'islam serait construit sur des fondements mensongers, la vie de Muḥammad serait immorale, faite de luxure et d'avarice, et les mœurs musulmanes méprisables). 74,13%.

– *Tituli VI–XII*: apologie du Christianisme:

De la Trinité.

De la manière dont la Vierge Marie conçut du Saint-Esprit sans commerce avec un homme.

Comment le Verbe de Dieu s'est incarné dans le corps du Christ, comment le Christ s'est fait homme et Dieu ensemble.

De ce que le Christ est venu dans ce temps, de ce que son avènement avait été prédit par les prophètes, et de ce que tout ce qu'ils avaient prédit est apparu en lui et dans ses œuvres.

De ce que le Christ a été crucifié et tué de sa pleine volonté par les Juifs.

De la résurrection et de l'ascension du Christ au ciel.

De ce que la loi des Chrétiens n'est pas contraire à la loi de Moïse.

L'argumentation du polémiste Pierre Alfonsi reposait sur l'emploi conjoint de l'autorité de la raison et des écrits des docteurs; elle visait à montrer, dans la ligne du *fides quaerens intellectum* d'Anselme de Canterbury, que foi et raison ne sont pas incompatibles quand l'homme choisit le Christ comme le vrai sauveur. Le *Dialogus* mêle ainsi exégèse traditionnelle et argumentation rationnelle des vérités chrétiennes. Au cours du dialogue, il arrive à Moïses d'interpréter des versets tirés des Évangiles et des Actes des Apôtres. Cela s'explique par la volonté de Pierre Alfonsi de démontrer la faiblesse dogmatique de Moïses qui doit recourir au Nouveau Testament pour défendre ses croyances.

⁵⁶. Sur le contenu de ce dialogue, voir entre autres Monnot, *Les citations* (cit. n. 51).

Au nom de la raison, Pierre Alfonsi utilise trois types d'arguments: 1. Le christianisme s'allie mieux avec les sciences et la logique que le judaïsme. Homme de science, Pierre n'hésite pas à alimenter son propos de schémas de philosophie naturelle s'inspirant de l'astronomie; 2. Le Talmud est source d'erreurs. Instruit dans les arts libéraux, Pierre utilise la critique philologique pour attaquer le judaïsme rabbinique et la littérature homilétique, qui interprètent mal les écritures de l'Ancien testament; 3. Les croyances chrétiennes sont présentes dans les écrits juifs post-bibliques, ce qui démontre que le christianisme devait succéder au judaïsme. Selon l'argumentation tropologique, les types de l'Ancien Testament correspondent aux éléments du Nouveau Testament via l'ancienne et la nouvelle alliance. L'argumentation du *Dialogus* est souvent développée à la manière d'un raisonnement scientifique ou philosophique, à l'aide d'arguments fondés sur l'étude de la nature et de la physique, et appuyés sur la médecine, l'astrologie, l'astronomie, la cosmologie. Par exemple, des explications physiques soutiennent la Création (*titulus* I), la résurrection et l'ascension du Christ (*titulus* XI); la météorologie prouve l'ascension du Christ par un parallèle établi entre les divers états physiques de l'eau (condensation, solidification, liquéfaction) et ceux du Christ. Trois modes de connaissance permettent, dit Pierre Alfonsi, de penser qu'une chose est vraie: la perception par les sens, la connaissance par la raison, la découverte de la similarité entre des choses⁵⁷; Pierre Alfonsi les applique pour ridiculiser le judaïsme et l'Islam.

En comparaison de ce contenu initial, voici le plan du *Dialogus* dans le livre XXVI du *Speculum historiale*, en correspondance avec la référence des passages collectés⁵⁸:

- c. 118: *De conuersione Petri Alfonsi quondam Iudei, et editione libelli sui*: éd. p. 5, l. 1-9; p. 6, l. 15-20, 25-7; p. 7, l. 6-17 (prol. 2 §19-23, = PL157, 540A-B). Présentation biographique de Pierre Alfonsi.

57. Petrus Alfonsi, *Dialogus*, t. 1 §112, éd. Cardelle *et al.* = PL 157, 555B: *Sapere tribus modis dicitur: Aliud enim est quod aliquo corporeo sensu percipitur, aliud quod necessaria ratione tantum cognoscitur, aliud quod per aliarum rerum similitudinem inuenitur.*

58. Repérage d'après l'édition de K.-P. Mieth, 1996, et, entre parenthèses, de Cardelle *et al.* et de la Patrologie latine. Titres des chapitres du *Speculum historiale* transcrits d'après le manuscrit de Douai, Bm, 797.

– c. 119: *De errore Iudaeorum circa legis intellectum*: éd. p. 10, l. 17-19, 21-22, 29-30, 34-6; p. 11, l. 1-3, 8-10, 14-31 (prol. 2 §13, 15, 18, 20, 21, 24, 26, = PL 157, 539D-40D). Prologue du *Dialogue*, sans tout l'exposé sur la Trinité, et sans l'exposé détaillé du plan en douze titres.

– c. 120-130: *Titulus I*. Une part de l'argumentation scientifique, géographique, astronomique, a disparu, en particulier dans le c. 121.

– [c. 120-124: Définition de Dieu; critique d'une vision anthropomorphique de Dieu et d'une lecture littérale du texte mosaïque. Attributs métaphysiques (aséité, simplicité, immutabilité, éternité, immensité) et moraux de Dieu (intelligence, volonté, amour)]

– c. 120: *De errore ipsorum circa deitatis simplicitatem*⁵⁹. Ed. p. 12, l. 12, 21-30; p. 13, l. 3-23, 26-32; p. 15, l. 11-25, 30 (t. 1 §1, 4, 7-8, 10, 23-24, = PL 157, 541B-42A, 542A-B, 543B, 543C). Les passages astronomiques et géographiques sur la situation de la ville de Aren, ainsi que l'exposé sur les régions terrestres, ne sont pas repris.

– c. 121: *De erroribus eorumdem contra ipsius immensitatem diuinitatis*. Ed. p. 15, l. 34-6; p. 16, l. 1-6, 10-12, 17-23; p. 17, l. 2-7; p. 23, l. 13-14; p. 24, l. 1-30 (t. 1 §26, 28, 30, 33, 76-80, = PL 157, 543D, 544A-C, 549A-C). De l'immatérialité de Dieu résulte son omniprésence, or les Juifs le localisent à l'ouest et le comparent au soleil; arguments astronomiques contrant cette présence localisée.

– c. 122: *De hoc, quod fingunt Deum infirmum irasci et flentem orare pro eorum captiuitate*. Ed. p. 24, l. 32-35; p. 25, l. 1-4, 6-11, l. 13-21, 26-35; p. 26, l. 1-5, 7-13, 16-30 (t. 1 §81-2, 84, 85-88, 90, 92, = PL 157, 549C-51A). Prétendant que les Juifs prennent littéralement toute interprétation allégorique, Pierre rejette les caractères anthropomorphiques attribués à Dieu par le Talmud et souligne que Dieu ne peut ni pleurer ni rire, réactions humaines qui l'obligeraient également à manger. Il ne peut pas non plus se sentir coupable de la captivité des Juifs ni prier, car qui prierait-il?

– c. 123: *Sigillatio prefati erroris*. Ed. p. 26, l. 33-34; p. 27, l. 1-14, 19-27, 34-36; p. 28, l. 17-22, 28-36; p. 29, l. 1-4, 7-8 (t. 1 §92-94 = PL157, 551A-D, 552D).

⁵⁹. Ms Berlin, SBB-PK, lat. fol. 491, f. 75vb: *De errore eorum circa dei simplicitatem. iii*.

– c. 124: *Quod corporalia de Deo dicuntur in Scriptura non proprie sed tropice*. Ed. p. 29, l. 9-14, 15-22, 26-27, 30-34, 35; p. 30, l. 1-10, 16-20, 25-35; p. 31, l. 1-6, 10-20, 21-23, 24, 26-30 (t. I §95-98, 100, 102, 104 = PL 157, 552D-53C, 553D-54D). Les attributs corporels de Dieu doivent être entendus de manière figurée.

– [c. 125-127: univers: Dieu est la cause première de tout mouvement, le principe de toute cause, l'être parfait et nécessaire par rapport aux êtres contingents. L'existence de Dieu peut être prouvée par la philosophie.]

– c. 125: *Rationes de Deo propheticæ*⁶⁰. Ed. p. 31, l. 34-36; p. 32, l. 1-7, 16-18; p. 33, l. 3-5, 9-13, 14-17, 22-27; p. 35, l. 6-15, 28-36; p. 36, l. 1-5, 6-7, 8-9; p. 38, l. 2-3, 5-10, 10-11, 12-13, 27-32, 34-36; p. 39, l. 1, 2, 3, 4-5, 12-16 (t. I §106, 110, 112, 114, 116, 122, 128, = PL 157, 554D-55D, 556A, 557A-B, 557C-D, 559A-B). La comparaison entre la composition physique du ciel et celle des corps n'est pas reprise, de même que la discussion de la forme et la mesure du firmament, sur le vide, et celle sur l'âme universelle. Toute trace des «*libri philosophorum*» est effacée.

– c. 126: *De mundi creatione*. Ed. p. 42, l. 15-16, 17-35; p. 43, l. 1-22 (t. I §137-38, = PL 157, 562A-D). Création du monde.

– c. 127: *De formatione rerum per interuallos sex dierum*⁶¹. Ed. p. 43, l. 23-27; p. 44, l. 2-4, 7-10, 11-18, 28, 30-36; p. 45, l. 1-9, 10, 11, 12-14 (t. I §138-42, = PL 157, 563A-64A). Hexaemeron.

– [c. 128-130 et 139: fables talmudiques et folklore, surtout angélogologie.]

– c. 128: *De quibusdam fabulis libri Tharmuth, idest doctrine Iudeorum*⁶². Ed. p. 45, l. 17-18, 21-23, 24-25, 29-35; p. 46, l. 25-36; p. 47, l. 1-14; p. 48, l. 18 à p. 49, l. 5 (t. I §143-46, §150, = PL 157, 564A-C, 565B-C, 566B-D). Contenus fabuleux du Talmud.

– c. 129: *De quibusdam aliis fabulis eiusdem*. Ed. p. 46, l. 6 à p. 47, l. 14; p. 49, l. 5 à p. 50, l. 3 (t. I §150, = PL 157, 564D-65C, 566D-67B).

– c. 130: *Iterum de ceteris eiusdem*.

– [c. 131-134: *Titulus* II: *De cognoscenda praesentis Iudeorum captiuitatis causa tractat, et quamdiu durare debeat: culpabilité des Juifs.*]

60. Ms Berlin, SBB-PK, lat. fol. 491, f. 77ra: *Raciones de deo phisice. viii.*

61. *Ibid.*, f. 78ra: *De formacione perinterualla sex dierum. x.*

62. *Ibid.*, f. 78va: *De quibusdam fabulis libri thalmuth et doctrine iudeorum. xi.*

– c. 131: *Quod causa ultime captiuitatis non fuit eadem quem prioris*⁶³. Ed. p. 51, l. 8-11, 13-14, 22, 24-25, 27-28, 30-36; p. 52, l. 3-4, 5-8, 11-24, 33-35; p. 53, l. 1; p. 54, l. 3-5, 16-23 (t. 2 §6, §8, §11-4, = PL 157, 568B, 568D-69C, 570B, C). Scission du royaume de Salomon en deux en -928, avec au sud Juda et la capitale Jérusalem, et au nord Ephraïm avec Sichen, puis Samarie en -877; chute de Jérusalem en -586 contre Babylone; autorisation de Cyrus II de reconstruire le temple de Jérusalem, ce qui aura lieu en -516 avec le retour à Sion.

– c. 132: *Quod ultima fuerit grauior quam prior*⁶⁴. Ed. p. 55, l. 29 à p. 56, l. 5, 6-11, 12, 14-23, 28-33, 34, 35, 36; p. 57, l. 1-8, 25-29, 32-35; p. 58, l. 2-10 (t. 2 §18, 20-23, = PL 157, 571A-72A, 572C-73A). Révolte du peuple juif contre Rome en 66, suivie de la destruction du Temple en 70.

– c. 133: *De portentis que ultimam captiuitatem precesserunt et de tollerantia Dei erga Iudeos*. Ed. p. 58, l. 25 à p. 59, l. 18, 26-30; p. 60, l. 2-20; 27-30 à p. 61, l. 7, 11-18 (t. 2 §30-2, 34 = PL 157, 573C, 574B-D, 575A-C). Présages montrant la future captivité des Juifs.

– c. 134: *Quibus testimoniis probari possit quod eius causa Christi passio fuerit*. Ed. p. 61, l. 23-27, l. 29 à p. 62, l. 11, l. 15 à p. 63, l. 3, l. 11, 5; p. 63, l. 3 (t.2 §36-38, = PL 157, 575D, 576A, B, D). Abrègement considérable ou abandon des versets bibliques (Amos, Isaïe) qui étayent la culpabilité collective des Juifs dans leur propre captivité et dans la passion du Christ et soutiennent que la mort du Christ est la cause de la captivité des Juifs.

– [c. 135-138: *Titulus III: De stulta Iudaeorum confutande credulitate super mortuorum suorum resurrectione, quos credunt et resurrecturos esse, et iterum terram incolere*. L'argumentation rationnelle est écourtée concernant Platon et Socrate. Débat sur la résurrection et l'au-delà, mal compris par les Juifs.]

– c. 135: *Quod Iudei male intelligunt articulum de resurrectione mortuorum*⁶⁵. Ed. p. 70, l. 1-3, 7-8, 11-13, 15-17, 31-34; p. 71, l. 8, 12-14, 17-18, 19-26, 27-28; p. 71, l. 31 à p. 72, l. 6, 15-20, 27-34 (t. 3 §1-4, 8, 10-12, 14, 17, 19, = PL 157, 581D-83A, B, C-D).

63. *Ibid.*, f. 79va: *Quod causa ultime captiuitatis non tunc fuit eadem que prius. xiiii.*

64. *Ibid.*, f. 79vb: *Quod ultimum fuit grauior et diuturnior quam prior. xv.*

65. *Ibid.*, f. 81rb: *Quod iudei male intelligunt articulum de resurrectione mortuorum ac iniuste. xviii.*

– c. 136: *Expositio super hoc in prophecia Ezechielis*. Ed. p. 72, l. 35-36; p. 73, l. 8-10, 16-20; p. 74, l. 1-3, 5-7, 9-14, 16-20, 23, 24; p. 76, l. 1-16, 16-17, 17-20; p. 77, l. 31 à p. 78, l. 7, 11-13, 14-18 (t. 3 §20, 22, 26, 28, 36, 43, 45-6, = PL 157, 583D-84B, 584C-85A, 586A-C, 587C-D). D'après Ez 37,14: Dieu ramène à la vie les ossements desséchés. P. Alfonsi argumente philosophiquement sur l'âme d'Aristote, Platon et Socrate, mais Vincent de Beauvais ne conserve pas l'argumentation rationnelle relative à Platon et Socrate; il change l'ordre de l'exposé. P. Alfonsi démontre grâce à l'Écriture que la résurrection d'Israël n'est pas l'image de la résurrection générale, et que la prophétie d'Ezéchiel est une revivification par Dieu, capable de vie et de mort. L'âme-forme est le principe vital animant le corps; Ezéchiel expose le retour de l'esprit dans le corps, lui redonnant la vie.

– c. 137: *Improbatio prefati erroris*. Ed. p. 78, l. 32-34; p. 79, l. 1-2, 5, 8-9, 14-15, 16-18, 21-22, 31 à p. 80, l. 4, 7, 9-16, 18-24, 28-33, 34-35 à p. 81, l. 7, 20-22; p. 82, l. 18-22, 25 à p. 83, l. 6 (t. 3 §46, 48, 49, 50, 52, 54, 56, 57, 71-72, 75, = PL 157, 588A-B, D, 589A-C, 590D-91B).

– c. 138: *Iterum sigillatio eiusdem*. Ed. p. 83, l. 8-12, 20-24, 27-36; p. 84, l. 2-7, 10-26, 29 à p. 85, l. 1, 4, 12-14, 18-20 (t. 3 §76, 78-81, 82, 83-84, 85, 86, 90, = PL 157, 591B-D, 592A-D, 593A).

– c. 139: *De euacuatione cultus Iudeorum*. Ed. p. 86, l. 3-5, 6-10, 11, 12, 13, 14-17; p. 87, l. 6-11, 12-14, 19-31; p. 88, l. 12-27, 29 à p. 89, l. 8, 25-34; p. 90, l. 13-15, 16-18, 21 à p. 91, l. 4, 5-6 (t. 4 §2-4, 5-6, 6, 10, 12, = PL 157, 593C, 594B-D, 595A-B, 596A-D, 597A). Correspond au *Titulus IV: Ad ostendendum Iudaeos de tota lege Moysi, nisi parum obseruare, et illud parum Deo non placere*. Vincent de Beauvais, qui a déjà donné des informations détaillées sur la pratique culturelle juive dans les chapitres sur Muḥammad du livre XXIII, supprime ici de nombreux détails à ce propos.

– [c. 140-145: *Titulus V: De Sarracenorum lege destruenda et sententiarum suarum stultitia confutanda*: critique et ridiculisation anti-islamique reprise aux trois quarts.]

– c. 140: *Expositio legis Sarracenorum*. Ed. p. 91, l. 8-13, 14-15, 19-20, 23, 25, 27 à p. 92, l. 5, 15 à p. 93, l. 13, 14-20, 21-23 (t. 5 §1, = PL 157, 597B-98A, D). Règlementations de l'Islam.

– c. 141: *De premio eius obseruatorum et pena contemptorum secundum Machometum*. Ed. p. 93, l. 23 à p. 94, l. 18 (t. 5 §1, 2, = PL 157, 598D, 599C).

– c. 142: *Descriptio uite Machometi*. Ed. p. 94, l. 19-24, 30 à p. 95, l. 4; p. 95, l. 6-34 (t. 5 §2, 3, 4, = PL 157, 599C-D, 600A-C).

– c. 143: *Quod non fuit propheta uerus sed falsus*. Ed. p. 95, l. 34-36; p. 96, l. 19 à p. 97, l. 28; p. 97, l. 31-32 (t. 5 §4, 10, = PL 157, 600C-D, 601D).

– c. 144: *Disputatio contra legem*⁶⁶. Ed. p. 98, l. 1-3, 10-23, 26-35; p. 99, l. 1-3, 7, 8-33; p. 99, l. 36 à p. 100, l. 5; p. 100, l. 25 (t. 5 §12, 15-16, 18, 19, 27, = PL 157, 602A-C, 602D-3B, 603D).

– c. 145: *Adhuc de eodem et de fallacia eiusdem*. Ed. p. 100, l. 26-35; p. 101, l. 1, 2-3, 6-9, 10, 13-17, 29; p. 101, l. 31 à p. 102, l. 4; p. 102, l. 7-21, 24-28; p. 102, l. 35 à p. 103, l. 13; p. 103, l. 23-26 (t. 5 §28, 32, 34, 36, = PL 157, 604A-B, 604D, 605A-D, 606A). Suite de tromperies de Muḥammad. Se termine sur la conversion de Pierre.

Suite aux choix délibérés par Vincent de Beauvais, une grande part de l'argumentation fondée sur la physique ou la cosmologie, mais aussi sur la philosophie et la théologie, a disparu alors qu'elle faisait l'originalité et la valeur du *Dialogus*. Il s'agit notamment, comme l'a montré John Tolan, des preuves de la Création et de la Trinité fondées sur la science aristotélicienne avancées dans le *titulus* VI, preuves qui servaient à Pierre Alfonsi contre les philosophes aristotéliens anti-crétionnistes ou les Juifs et les Musulmans opposés à la Trinité. La question de la Trinité est soigneusement évitée par Vincent de Beauvais dès le prologue repris partiellement au chapitre 118⁶⁷. C'est le cas aussi de la digression sur les climats de la terre et l'orbite du soleil dans le premier *titulus*⁶⁸. Vincent de Beauvais aurait pu réutiliser ces

66. *Ibid.*, f. 84vb: *Disputacio contra legem ipsius. xxvii*.

67. Alors que, comme nous le montrons dans la contribution de ce volume consacrée aux extraits du *Dialogus* fait par Hélinand de Froidmont, cette question théologique a semblé remarquable pour ce dernier.

68. Cette digression, ornée d'illustrations circulaires de la terre et du ciel, se trouve dans le *titulus* I, réplique de Petrus (Petrus Alfonsi, *Dialogus*, t. 1 §34, éd. Cardelle *et al.* = PL 157, 544C), de *te rei capere [...]* à une réplique de Moyses, *Dignum censeo* (Petrus Alfonsi, *Dialogus*, t. 1 §75, éd.

passages scientifiques et cosmologiques – qui n’avaient pas grand-chose à voir avec l’histoire des peuples traitée dans l’*historiale* – dans le *Speculum naturale* fondé sur l’œuvre des six jours, ou dans l’exposé des sciences du *doctrinale*, où il ménage une part importante aux apports de la science arabe, mais il n’y a aucune autre trace du *Dialogus* dans le reste du *Speculum maius*. Les arguments philosophiques de Moyses concernant la création physique sont la plupart du temps absents, comme la possibilité de la création par la nature elle-même ou par l’âme universelle, la question de l’existence éternelle de l’espace et du temps, ou du moment où Dieu décida de créer le monde. Vincent de Beauvais a aussi simplifié de temps à autre le vocabulaire des concepts philosophiques, par exemple en rendant seulement par *anima* l’«âme universelle du monde»⁶⁹. Il met en évidence dans l’exposé la manière dont Dieu a créé le monde et non la question de l’existence même de cette action créatrice; ces deux chapitres 126 et 127 chez Vincent de Beauvais étaient initialement introduits par Pierre Alfonsi en disant que «les philosophes disent» comment le monde a été créé, ce que Vincent de Beauvais rend par «les philosophes qui ne croient pas en l’Ecriture»⁷⁰. Il a aussi modifié et fortement atténué le sens de l’attaque contre les Juifs qu’avait menée Petrus Alfonsi, dans la mesure où il n’a pas retenu tout le passage argumenté par des citations des Prophètes pour justifier la captivité actuelle des Juifs par le meurtre du Christ⁷¹. Enfin,

Cardelle *et al.* = PL 157, 548D), comme le note Tolan, *The Speculum historiale Redaction* (cit. n. 54), 6 note 7.

69. Tolan, *The Speculum historiale Redaction* (cit. n. 54), 6.

70. *Speculum historiale*, XXV, c. 126: *Ecce rationibus philosophicis hiis qui non credunt scripturis probauimus Deum omnium esse factorem, nullamque habere creature ullius similitudinem. Porro iuxta eosdem philosophos ex coniunctione uniuersalis anime cum materia gradatim facta sunt omnia. Dicunt enim quod quando materie anima coniuncta et conglutinata fuit, primo omnium formatum est et compositum maius firmamentum, in quo nulla sunt sydera [...].* Correspond au *Dialogus*, t. 1 §138, éd. Cardelle *et al.* = PL 157, 562A, réplique de Petrus: *Dicunt philosophi quia, cum coniuncta et conglutinata materie est anima, primum omnium formatum est et compositum firmamentum maius, in quo nulla sunt sidera [...].* Déjà relevé par Tolan, *The Speculum historiale Redaction* (cit. n. 54), 7.

71. Le texte enlevé se situe au *titulus* II, réplique de Petrus (*His consona Dominus, Petrus Alfonsi, Dialogus*, t. 3 §48, éd. Cardelle *et al.* = PL 157, 567D) jusqu’au début du *titulus* III, ainsi qu’une partie du *titulus* III, réplique de Moyses (*Bene tui gratia [...], Petrus Alfonsi, Dialogus*, t. 3 §37, éd. Cardelle *et*

Vincent de Beauvais ne retient pas d'arguments rationnels et scientifiques appuyant la foi, ce qui souligne la destination et l'objectif de son travail d'extraction et d'adaptation, visant à fournir aux frères dominicains, dans un contexte polémique, de la *materia praedicabilis* frappant les esprits et soulignant les clivages culturels entre les religions. Son degré d'exigence intellectuelle n'était pas celui de Petrus Alfonsi. On a aussi l'impression que dans la préoccupation culturelle et historique qui est celle de Vincent de Beauvais, a dominé davantage l'attaque contre les Musulmans que contre les Juifs, estimés pour leur culture biblique.

Le témoignage des manuscrits

Intéressons-nous maintenant à l'histoire du texte, dans une tentative de mettre en lumière à partir de quel état de texte Vincent de Beauvais a travaillé. Pour cette recherche philologique, je m'appuie sur les travaux rigoureux et approfondis menés par l'équipe de Zurich sur les familles de manuscrits du *Dialogus*, et sur les précieux échanges que j'ai eus avec le Professeur Carmen Cardelle de Hartmann⁷².

On dispose des éditions suivantes du texte: l'*editio princeps* de Cologne, *apud Johannem Gymnicum*, 1536 (Gy), basée sur un manuscrit perdu; celle de la PL 157, 527-672 (1899), reprenant l'édition de Lyon, *apud Anissonios*, 1677, t. 21, p. 172-221, dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, qu'on pensait fondée sur les manuscrits Paris, BnF, lat. 10624 (P1, transmettant un texte légèrement remanié)⁷³ et lat. 10722 (P2, du dernier quart du XII^e s., conservant un texte similaire à celui de l'édition de Migne, mais avec certaines différences qui rendent impossible une filiation directe, d'après C. Cardelle de Hartmann et Ph. Roelli). En réalité l'*editio princeps* est à l'origine du texte des suivantes. Dans l'attente de

al. = PL 157, 586C), jusqu'à une autre réplique de Moyses ([...] *coniunctione fieri*, Petrus Alfonsi, *Dialogus*, t. 3 §43, éd. Cardelle *et al.* = PL 157, 587B).

72. Le stemma provisoire sur lequel je me fonde accompagne, dans ce même volume (p. 234), le texte de l'article de C. Cardelle de Hartmann *et al.*

73. D'après C. Cardelle de Hartmann, que je remercie vivement de cette précieuse information (e.mail du 13 juillet 2012).

la nouvelle édition critique de l'équipe de Zurich, l'édition de référence était celle de Klaus-Peter Mieth, publiée avec une introduction de John Tolan: *Pedro Alfonso de Huesca. Diálogo contra los judíos*, Huesca, 1996. Le texte est établi d'après le manuscrit B₁ (Berlin, SBB-PK, Phillips 1721, XII^e siècle), confronté avec B₂ (Berlin, SBB-PK, Hamilton 21, XV^e siècle), P₁ (Paris, BnF, lat. 10624) et P₂, (lat. 10722). Comme les comparaisons textuelles ci-dessous le montrent, le texte de Vincent de Beauvais se rapproche davantage de l'édition Mieth, dont le manuscrit de base B₁ relève du groupe *c1*, que du groupe anglo-normand *d174*.

Selon les indices qu'ont déjà apporté les travaux réalisés pendant trente ans à l'*Atelier Vincent de Beauvais*, principalement par Monique Paulmier-Foucart, sur la méthode de collecte et d'*excerpta* pratiquée par Vincent de Beauvais et ses frères dominicains, les yeux devraient se tourner vers des manuscrits picards du Nord de la France et de la Belgique actuelle, ou peut-être vers des exemplaires issus de l'abbaye de Saint-Victor. A priori, une comparaison de la rédaction de Vincent de Beauvais avec les manuscrits subsistants du *Dialogus* provenant des abbayes de ces régions devrait permettre d'isoler la famille de manuscrits qui a été à la base du florilège du *Speculum historiale*. En fonction de cette hypothèse de départ, quelques manuscrits du *Dialogus* originaires du Nord de la France, antérieurs à la première rédaction du *Speculum historiale* et relevant des familles *A* et *B* liées à l'archétype Ω , doivent être examinés de près: dans la famille «belge» *B*, c'est-à-dire le groupe *a2a*, les manuscrits suivants ont des origines qui en font des candidats les plus probables: Ar (Abbaye bénédictine de Saint-Vaast d'Arras), Do (Abbaye bénédictine d'Anchin, Douai) qui dépend directement de Ar, et An (Abbaye cistercienne de Vaucelles), qui dépend directement de Do. Il faut comparer également avec le groupe *a1a-1*, et examiner par ailleurs le manuscrit P₂ (peut-être anglo-normand). D'autre part, dans la famille *A* dite «anglo-normande», groupe *d1*, il faut examiner J₁ (prov. inconnue, sous-groupe), et les membres du sous-groupe *d1a*, P₁ (prov. inconnue) et A₂ (Paris, Saint-Martin des Champs), très proches l'un de l'autre.

74. Pour les sigles des manuscrits, cf. note 7 ci-dessus.

Le groupe *d*, auquel appartiennent A2-P3-J1-P1, a des variantes tout à fait caractéristiques qui le différencient de tout le reste de la tradition. Elles semblent provenir d'un texte modifié çà et là, peu de temps après la première rédaction, par le ou les scribes au cours de la copie, car il ne s'agit pas de changements systématiques, mais d'améliorations ponctuelles du style. Pour l'examen de ce groupe, j'ai bénéficié de l'aide généreuse de l'équipe de C. Cardelle de Hartmann, qui m'a transmis le synopsis du *titulus* 3 réalisé à partir de cinq manuscrits (P3, Fi, P1, A2, J1). Grâce au texte et à cette concordance du troisième *titulus*, j'ai pu comparer l'édition critique en cours et les manuscrits du groupe *d*, à savoir P3-Fi (groupe *d2*), J1 (groupe *d1*) P1-A2 (groupe *d1a*) avec le texte de la rédaction de Vincent de Beauvais. Il est apparu très vite que la rédaction de Vincent de Beauvais ne s'apparentait pas particulièrement au manuscrit J1 (groupe *d1*), ni au groupe *d2* des manuscrits P3 et Fi, relevant de la même famille A75. Mais j'ai aussi constaté que des divergences éloignaient également les manuscrits P1 et A2, du sous-groupe *d1a*. La comparaison avec les manuscrits «belges» de la famille *B*, sous-groupe *a2a*, à savoir Ar et Do (qui en descend) n'a pas donné davantage de résultat.

Des investigations précises devaient aussi être menées sur les manuscrits qui conservent des versions très différentes et qui n'ont pas donné lieu à une généalogie de copies, comme le manuscrit A1 (Paris, BnF, Bibliothèque de l' Arsenal 769), qui est issu de la bibliothèque de Saint-Victor où il fut copié dans le premier quart du XIII^e siècle. Non seulement il ne garde que les cinq *tituli* que Vincent de Beauvais a utilisés, mais encore, on sait que Vincent de Beauvais s'est beaucoup inspiré d'Hugues et de Richard de Saint-Victor, ce qui témoigne peut-être d'un accès à la bibliothèque de Saint-Victor. En outre, comme l'a découvert Carmen Cardelle de Hartmann, ce manuscrit présente une version très modifiée du passage sur la résurrection dans le *titulus* III, un passage où la version de Vincent de Beauvais s'écarte elle aussi beaucoup du texte connu de Petrus Alfonsi. Or, les compa-

75. Au début du c. 135, le mot «*credere*» a été omis par P3 et Fi et gardé par les manuscrits P1 et A2 (dans *errorem iudico credere, quod nulla potestis auctoritate probare*), comme chez Vincent de Beauvais.

raisons avec ce manuscrit rattaché à la racine du groupe *a* n'ont rien donné de probant.

Pour éliminer la candidature de manuscrits apparemment isolés dans la tradition, il faudrait également examiner, mais avec beaucoup moins de probabilité d'y trouver une version proche de la famille de manuscrits qu'aurait connue Vincent de Beauvais, ne fût-ce qu'en raison de leur datation tardive, les témoins Ut (Utrecht, BR, Cod. 257 (Eccl. 195), *a*. 1466), Au (Augsburg, UB, II.1, fol. 41, XV^e s.), V₃ (Vaticano, BAV, Vat. Lat. 1294, c. 1370, provenance inconnue en l'absence de catalogue), W₁₂ (Wien, ÖNB, ser. n. 12841) que vient de découvrir D. Senekovic, ou B₂ (Berlin, SBB-PK, Hamilton 21), un manuscrit du XV^e siècle aux variantes très «conservatrices» qui a été confronté au texte de base dans l'édition parue malheureusement sans apparat critique de Mieth⁷⁶.

Il est aussi possible que la version propre à l'exemplar de Vincent de Beauvais ait existé parmi les manuscrits perdus, comme celui de Chartres, XII^e s., ou dont on a gardé la trace dans les catalogues de bibliothèques médiévales, en particulier cisterciennes⁷⁷. L'équipe

76. Ph. Roelli, *Petrus Alfonsi* (cit. n. 7) pour les caractéristiques de ces manuscrits.

77. Thomas Falmagne, qui connaît bien le contenu des bibliothèques médiévales cisterciennes, a repéré les témoignages de l'existence des manuscrits suivants; je le remercie de ces informations inédites. Manuscrits conservés non signalés par Ph. Roelli et D. Bachmann (cit. n. 7): Montpellier, Faculté de Médecine, 413 (originaire de Clairvaux, c. 1200), f. 37r-39r: *Petrus Alfonsi, Dialogi contra iudaeos*; Dijon, Bm, 229 (originaire de Cîteaux, XIV^e s.), f. 2: *Incipit liber P. Anfulsi contra Judeos. Uni et eterno Patri, qui caret principio... - [...] nomen ejus benedictum in secula seculorum. Amen. Explicit.* En outre, un manuscrit mis en vente dont il faudrait trouver la localisation actuelle: Puttick & Simpson, Catalogue: 1847/09/28, Nr. 534: *Petrus Alfonsi, Dialogus de diversis erroribus Judeorum et De incarnatione Christi*, XV^e s., papier. Ce manuscrit associe à Pierre Alfonsi une œuvre *Odonis de incarnatione* qui pourrait être le traité d'Odon de Tournai (ou de Cambrai), *Disputatio contra Iudaeum Leonem*. Le catalogue de Cîteaux de 1478-80 signale à l'item 188 un manuscrit du *Dialogus* qui pourrait correspondre aux manuscrits *D1* ou *D2*, copiés à Cîteaux. Des copies aujourd'hui perdues du *Dialogus* ont appartenu au Moyen Âge à des bibliothèques cisterciennes. On trouve aussi des notices sur le *Dialogus* à Aulne, catalogue de 1636, cote IV.10.11 (qui ne contenait apparemment que le *Dialogus*); peut-être qu'il était proche du manuscrit *L4*? A Pontigny, catalogue de la fin du XII^e s., item 110 et deuxième témoin en 12, 111: *Dialogi contra iudeos cum uisione*

de Zurich a relevé plus de 40 mentions médiévales dans les catalogues, qui montrent que le texte a été très diffusé.

Grâce aux échanges avec Carmen Cardelle, j'ai pu constater que Vincent de Beauvais a des variantes caractéristiques du groupe *c1a*, dans lequel on n'aurait pas spontanément cherché son exemplar car il contient des manuscrits hispaniques. On sait cependant que les modèles des manuscrits du monastère d'Alcobaça étaient souvent copiés sur des exemplaires cisterciens de Clairvaux, car, pour pouvoir constituer une bibliothèque, des scribes d'Alcobaça y avaient été envoyés. On n'a pas pu jusqu'ici montrer que l'équipe de Vincent de Beauvais était allée collecter des textes dans l'abbaye de Clairvaux; le manuscrit L₄, copié à Cambron, aurait pu être un meilleur candidat⁷⁸. Mais de manière plus convaincante, il s'avère que les manuscrits espagnols du sous-groupe *c1a* présentent une variante issue du *titulus V* que possède aussi Vincent de Beauvais: dans la réplique où Moyses dit que les Musulmans lavent «*culum, ueretrum, manus, brachia, os, nares, aures, oculos*», le mot *ueretrum* est remplacé par *preputium* chez Vincent de Beauvais comme dans les autres manuscrits du groupe *c1a*. J'ai donc collationné le manuscrit Ta, de l'abbaye cistercienne de Santes Creus, aujourd'hui à Tarragona, car il précède dans le stemma les manuscrits espagnols du sous-sous-groupe *c1a-1*. Il s'avère que ce manuscrit Ta, dont on ne connaît

cuiusdam monachi (ce manuscrit était encore à Pontigny en 1778); ces manuscrits de Pontigny devaient appartenir au même groupe *cb* que D₁-D₂ ou T₁-L₄ [voir la note suivante]. Le *Registrum Angliae* (catalogue collectif anglais de la fin du XIII^e s.) donne quelques témoins cisterciens à Combe, Margam et Woburn; il y avait aussi un exemplaire à Heiligenkreuz, catalogue de 1381, sous la rubrique «*Petrus Alfonsus*». En outre, dans le ms. de Strasbourg, Bnu, 81, on lit un colophon latin (avant 1239) écrit par le copiste Stephanus à la fin de sa copie des *Recognitiones* pseudo-clémentines, où il mentionne qu'il a copié neuf manuscrits; le troisième contenait, dit-il: *Petrus alfonsus ex iudeo christianus catholicus*.

78. D'après C. Cardelle de Hartman, les manuscrits du sous-groupe *cb*, à savoir D₂, D₁ et T₁, ont été copiés sur le même exemplar. D₂ et D₁ viennent de Cîteaux. T₁ vient de Clairvaux et L₄, qui a été copié sur lui, vient de Cambron. Cambron est une abbaye cistercienne où Vincent de Beauvais a envoyé des collaborateurs pour recueillir des textes. Mais ces manuscrits ne portent pas la variante caractéristique du groupe *c1a*, issue du *titulus V*, où, dans l'énumération *culum, ueretrum, manus*, Vincent de Beauvais a substitué *preputium* à *ueretrum*.

pas l'origine mais qui semble cistercien, partage avec Vincent de Beauvais des variantes significatives, mais toutes celles-ci sont aussi dans le manuscrit B₁ qui a servi de base à l'édition de Mieth; elles relèvent donc du groupe «cistercien» *CI*. Des variantes communes moins significatives, comme des inversions de mots et des désinences de verbe, isolent Vincent de Beauvais et le manuscrit Ta, ce qui permet de placer l'exemplar de Vincent de Beauvais dans le stemma actuel à la hauteur de *CIa*. On peut imaginer que la tradition manuscrite contenait de nombreux manuscrits actuellement perdus, ce qui ne nous permet pas d'isoler l'exemplar de Vincent de Beauvais.

Une rédaction aux caractéristiques textuelles propres

Une fois ce repérage stemmatologique effectué, le constat étonnant est que tous les manuscrits examinés sont bien plus proches entre eux qu'avec le texte du *Dialogus* livré par Vincent de Beauvais. Un exemple concret, tiré de la comparaison de la rédaction de Vincent de Beauvais avec le *titulus III*, permettra d'illustrer ce constat portant sur la forme particulière de la rédaction du *Dialogus* dans le *Speculum historiale*, et non sur son contenu. Dans l'ensemble, la rédaction suit la séquence logique de l'exposé, à l'exception des chapitres 136 sur l'âme rationnelle et c. 138, sur la résurrection, où plusieurs répliques de la fin du *titulus III* sont déplacées et fortement modifiées⁷⁹. En-dehors de ces chapitres, la séquence des interventions des interlocuteurs respecte l'ordre initial. En revanche, à l'intérieur des phrases, le texte de Vincent de Beauvais présente un ordre des mots extrêmement perturbé par rapport à l'ordre du texte dans les éditions

79. Voir l'annexe à cet article. Au c. 136, la réplique *Anima uero rationalis nequaquam ex elementorum prodit copula [...]* est anticipée par rapport au texte de P. Alfonsi, où elle se trouve plus bas. Au c. 137, dans la réplique de Petrus, à partir de *Eruntne simul uno tempore omnes scilicet Aaron*, jusqu'à *erumpnosam uitam ducere*, sont introduits des passages qui se trouvent plus loin chez Alfonsi, et au début du c. 138 (*de Profecto habet hoc fides uestra jusque superebit illum* est repris un passage qui se trouvait neuf répliques plus loin). Au c. 138 encore, le passage *Denique quid facient parentes eorum [...]* devrait se trouver tout à la fin des extraits, il a été déplacé plus haut.

et les manuscrits observés. Sur l'ensemble des extraits faits sur le *titulus III* (46% empruntés, environ 6 pages de texte), on note près de 80 inversions de deux mots ou plus par rapport à l'ordre du texte commun aux manuscrits observés. En outre, certains concepts sont exprimés avec des mots très différents ou des synonymes sont souvent substitués⁸⁰. En voici des exemples: *resurrectionis uocabulo* pour *resuscitationis nomine*, *frequenter* pour *sepe*, *incipiente* pour *inchoante*, *appellatur* pour *exprimitur*, *possumus accipere* pour *intelligi potest*, *intelliguntur relata* pour *referuntur*, *legitur* pour *dicere possis*, *nituntur asserere* pour *testantur*, *hoc dixerit* pour *dictum credatur*, *ait* pour *taliter inquit*, *dicitis* pour *concedis*, *omnes* pour *uniuersi*, *omnes resuscitandi sunt* pour *suscitentur omnes*. Des propositions entières sont exprimées différemment en gardant le même sens: *ex quatuor ut dictum est elementis efficitur*, pour *ex quatuor fit elementorum coniunctione*; *nunc autem econtrario accidere oculorum fide probatur* pour *sed argumenti conclusio oculorum fidem impugnat*; *percipientis* pour *prohibentis*, *ex quo sequitur quod* pour *quandoquidem ut asseris ita est* dans les manuscrits⁸¹. Sans parler des substitutions sans importance sémantique comme *igitur* pour *ergo*, *quia* pour *quod*, *enim* pour *namque*, *quoniam* pour *quin*, *nullatenus* pour *nullo modo*, *hoc* pour *istud*, *etiam* pour *quoque*, *sicque* pour *et* ... En outre, au c. 136, à un endroit où Vincent de Beauvais n'abrège pas le texte, il va jusqu'à ajouter une explication à propos de l'activité de l'âme rationnelle: *scilicet meditando, memorando, discernendo et huiusmodi*⁸²; de même, à la réplique suivante, à la fin du c. 138, à propos de la résurrection: *Sed forte dicitis, quod boni defuncti* pour introduire l'extrait suivant. Toutes ces modifications ne sont pas destinées à changer ou à accentuer le sens polémique du texte, sauf la réplique «*Verum hoc a veritatis exhorbitat semita*» au lieu de «*Quod dicis a rationis exhorbitat semita*».

80. L'annexe en fin d'article présente d'autres exemples.

81. Un exemple plus long dans le c. 136, réplique de Petrus: *Anima uero rationalis nequaquam ex elementorum prodit copula, sed est per se subsistens substantia. Si enim ex illorum nasceretur coniunctione, à la place de: Si ex corpore iiiiior elementorum coniunctione perfecto rationalis nascitur anima debet ergo [...].*

82. Il y a un autre ajout moins long dans le c. 138, à la fin d'une réplique de Petrus (*uos dicitis unctum*), Vincent de Beauvais ajoute: *uidelicet hominem terrenum*.

Nous nous trouvons donc devant un cas de figure différent de la manière dont Vincent de Beauvais fait d'habitude ses extraits. La version dont le *Speculum historiale* témoigne présente des différences considérables – en grande partie déjà relevées par J. Tolan – par rapport à celle qui a été éditée et diffusée. Outre les différences de formulation et d'ordre du texte, la structure propre au *Dialogus* a totalement disparu; il a été redécoupé en chapitres calibrés, tous à peu près de la même longueur, qui parfois commencent au milieu d'une réplique ou terminent une réplique entamée⁸³. Le dialogue s'est aussi mué en monologue adressé à un interlocuteur muet qui représente l'ensemble des Juifs, ce qui atténue fortement le caractère dialectique. Pour ce faire, les noms des interlocuteurs ont disparu, les appréciations par Petrus de l'avis ou de l'argumentation de Moyses ont été effacées ou généralisées pour s'adresser à cet interlocuteur global en qualifiant son avis sur les choses: «vous dites à raison que...»⁸⁴. Les personnes des verbes et les pronoms ont été parfois modifiés: «nous» (les Juifs) dans la bouche de Moyses devient «vos docteurs» dans celle de Petrus⁸⁵, *expositionem nostram* dans la bouche de Moyses devient *uestra expositio* dans celle de Petrus; *in libri nos exordio errare dixisti in nobis miraculum [...] crederemus* dans la bouche de Moyses devient *uobis miraculum creditis fieri* dans celle de Petrus, *fides nostra* devient *fides uestra* (fin c. 137). De temps à autre, l'opinion de Moyses est mise à la troisième per-

83. P. ex., le c. 122 commence au milieu d'une intervention de Petrus dans le premier *titulus*; le c. 126 de même au milieu d'une intervention de Moyses, et le c. 127 pendant une réplique de Petrus. Le c. 138 commence au milieu du deuxième *titulus* et d'une réplique de Petrus, le c. 145 commence au milieu d'une tirade de Petrus, dans le *titulus V*.

84. *Dicitis sane quod quisque suam habebit*: fin du c. 137, justement dans des passages où la confusion des interlocuteurs existe dans certains manuscrits pendant plusieurs répliques successives (certains manuscrits ayant Moyses pour Petrus et vice versa). De la même façon, un jugement de Petrus sur l'erreur de Moyses est très résumé au début du c. 135, où *Hoc miraculum uosmet asseritis esse preter usum. Quicquid autem preter consuetudinem euenit, sine auctoritate aut ratione, antequam ueniat, credi non conuenit*, se résume à *errorem iudico credere*.

85. C. 135: [Moyes] *ut nostri doctores testantur* devient *et uestri quidem doctores nituntur asserere*. Plus loin, dans la même réplique, la version de Vincent de Beauvais ajoute «*ut aiunt*».

sonne pour représenter la foi juive en général, ou le «tu» s'est mué en «uos», *concedatis* pour *concedas*, *dicatis* pour *dicas*, *dicitis* pour *dicis*⁸⁶. *Potestis auctoritatem probare* devient aussi d'une manière plus impersonnelle *probari poterit auctoritate*. Parfois, la personne est changée alors que l'interlocuteur reste Petrus: *asseramus* devient *asseritis*, *dixeritis* devient *dixerimus* (c. 138), ce qui attribue aux Juifs ce qui est une conviction chrétienne (ce qui arrive également dans les manuscrits)⁸⁷. Il arrive que la version de Vincent de Beauvais fasse des ajouts propres à la forme dialoguée, comme l'expression *habet hoc fides uestra* au début du c. 138⁸⁸.

En conséquence, la rédaction par Vincent de Beauvais du *Dialogus* doit être considérée comme une version à part entière, tant la comparaison avec le *Dialogus* montre de différences dans l'écriture du texte. S'agirait-il d'une réécriture des frères dominicains de l'équipe de Vincent de Beauvais chargés de faire les extraits du *Dialogus* comme d'autres œuvres? Ce serait étonnant, car les différences vont bien au-delà de celles qui pourraient être dues au simple abrègement habituel pour une collecte de citations. La technique d'abrègement de Vincent de Beauvais ou de son équipe consiste généralement à fournir un florilège des passages les plus utiles de l'œuvre intégrale (l'*originale*). Pour ce faire, il coupe les exposés de détail et les passages techniques, tout en gardant en général l'ordre du texte; il intervient dans les phrases pour retirer les incises et les passages explicatifs, parfois il résume un long passage en une phrase, mais il garde *verbatim* les «mots mêmes» du passage initial et leur ordre. Sauf quand Vincent de Beauvais utilise déjà une version révisée, son travail consiste toujours plutôt à constituer un florilège respectueux de la lettre qu'un abrégé recomposé ou paraphrasé. Il faudrait donc aussi envisager, dans le cas présent, l'hypothèse où Vincent de Beauvais aurait disposé d'un autre texte de Pierre Alfonsi: soit d'un texte déjà préparé dans une optique polémique, soit d'un

86. Comme l'avait déjà noté J. Tolan, *The Speculum historiale Redaction* (cit. n. 54), 5, avec des exemples.

87. Ce type de confusions existait déjà dans les manuscrits, p. ex. c. 138 (réplique *Petrus*), *doctores uestri testentur* correspond à *nostris testentur doctores* dans A2 et P1, et à *uestri testentur doctores* dans P3 et Fi.

88. On la trouve déjà plus haut (mais empruntée à Alfonsi), dans le cours du c. 137.

originale très différent – dans ce cas, perdu dans l'état actuel des connaissances – de celui qui a eu le succès que confirment les septante manuscrits complets subsistants. La manière dont Vincent de Beauvais l'introduit comme une «*disputatio*» et un récit de conversion, au chapitre 118, ne laisse pas soupçonner qu'il ait conscience d'une transformation du texte: *Actor: Eo tempore Petrus Alfunsus quondam Iudeus et Moyses appellatus, iudaismum reliquit, et ad fidem Christi conuersus libellum elegantem satis edidit, in quo contra Iudeos et Sarracenos egregie disputauit, sed in primis modum sue conuersionis exposuit, dicens*. Il est remarquable qu'au long des 27 chapitres concernés, Vincent de Beauvais n'intervienne plus une seule fois comme «*actor*», laissant toute la parole au texte du converti. En l'absence d'un mot d'explication de la part de Vincent de Beauvais lui-même sur la part personnelle qu'il aurait prise à une telle adaptation du *Dialogus*, il est plus vraisemblable qu'il soit le diffuseur engagé de cette déconstruction littéraire ajoutée au cours d'une phase précoce, mais pas initiale, du processus de rédaction du *Speculum historiale*.

La version du *Dialogus* qui résulte de la rédaction de Vincent de Beauvais aura, comme l'a montré J. Tolan, un avenir et une tradition manuscrite propre, par exemple dans un manuscrit de Saint-Martial de Limoges copié à la fin du XIV^e siècle à l'usage des prédicateurs (Paris, BnF, lat. 2134, f. 71v-89r, P9)⁸⁹, où le *Dialogus* côtoie des textes de Cassien et d'Hélinand de Froidmont également empruntés au *Speculum historiale*. Un manuscrit anglais daté du XV^e siècle contient par ailleurs la recension de Vincent de Beauvais du *Dialogus* sans le reste de l'*historiale*, au milieu d'un ensemble d'une dizaine de textes qui constituent le corpus de traductions voulues par Pierre le Vénéral⁹⁰: Cambridge, Corpus Christi, 335, f. 101r-118v (prov. abbaye bénédictine d'Ely,

89. D'après la classification de J. Tolan, qui l'identifie comme la rédaction de Vincent de Beauvais dans *Readers* (cit. n. 3), 125 et appendix 2, 195.

90. J. Tolan, *The Speculum historiale Redaction* (cit. n. 54), appendix, donne une liste des œuvres de ce manuscrit en disant qu'il contient d'autres sources polémiques contre les Juifs; M.-Th. d'Alverny (*Deux traductions latines du Coran* (cit. n. 48), 111), avait inclus ce manuscrit qu'elle connaissait de seconde main parmi les copies qu'elle avait repérées du corpus de traductions de textes islamiques, sans y voir la copie du *Dialogus* dans la recension de Vincent de Beauvais (nominément mentionné au f. 118v).

dioc. Cambridge). Ces manuscrits rassemblent des extraits de l'*historiale*, et non un traité à part entière inspiré du *Dialogus*, qui serait antérieur à l'*historiale* et présenterait un état primitif de la rédaction.

Par ailleurs, les historiographes postérieurs assureront le succès de ces chapitres de l'*historiale*, comme Giovanni Colonna dans son *De uiris illustribus* écrit après 1330, qui consacre un chapitre copié littéralement de l'*historiale* à Pierre Alfonsi (*De Petro Alfonso quondam Iudeo*) parmi 330 autres personnages⁹¹.

Les données ici rassemblées peuvent être synthétisées en quelques mots. Tout d'abord, Vincent de Beauvais a fait, pour des raisons de curiosité culturelle envers les Juifs et les Musulmans, un usage extensif du *Dialogus* de Pierre Alfonsi dans son *Speculum historiale*, puisqu'il cite plus d'un quart du texte, mais en réalité près de la moitié (44%) de la première moitié du texte, qu'il a considérée utile à son dessein. L'introduction de cette œuvre de Petrus Alfonsi a eu lieu de manière isolée entre 1244 et 1254, probablement encore dans les années '40, puisque l'état du *Speculum historiale* dont elle relève (version «Dijon») est liée à un état du *Speculum maius* en deux parties (*bifaria*), avant la grande révision en trois parties qui est éditée avant 1259 et avant les ajouts sur l'histoire capétienne autour de 1254. Comme le sera l'amplication du *Speculum maius trifaria* faite à l'instigation du dominicain Hugues de Saint-Cher et avec de nombreux textes des frères Thomas de Cantimpré et Albert le Grand, l'intégration et le traitement particulier du *Dialogus* en forme de monologue sur les croyances juives ont eu lieu très probablement sur commande dominicaine et à l'instigation royale, dans un contexte politique et idéologique très particulier au royaume de France. Celui-ci est alors gouverné par Louis IX, dont Vincent de Beauvais est un des proches enseignant à l'abbaye cistercienne royale dès 1246, et qui mène plus durement que les autres monarques la bataille contre les écrits juifs, ordonne le brûlement du Talmud suite aux lettres de Grégoire IX et d'Innocent IV entre 1242 et 1244, encourage la controverse théologique dont les Dominicains

91. Une édition critique a été préparée pendant vingt ans par Braxton Ross, qui n'a pu la publier avant sa mort.

de Saint-Jacques sont l'instrument intellectuel, participe à la croisade de 1248 et fera porter la rouelle comme signe distinctif aux Juifs du royaume en 1269⁹². Gageons que cette introduction du *Dialogus* a eu lieu peu après ou alors que le roi avait demandé à lire l'œuvre historique qui s'arrêtait alors à l'année 1244.

Les variantes propres au texte de Vincent de Beauvais permettent de rapprocher le manuscrit de base qu'il a eu en mains de la famille *cia-1*, qui a donné lieu à des copies cisterciennes espagnoles, et dont l'ancêtre doit probablement être cistercien, et non pas rattaché à des familles de manuscrits bénédictins du nord de la France et de la Belgique (Courtrai, Tournai, Cambron) avec lesquelles d'autres œuvres compilées pour le *Speculum maius* peuvent être liées. Cette connexion cistercienne pourrait être un indice pour situer l'introduction du *Dialogus* dans l'*historiale* après l'arrivée de Vincent de Beauvais comme lecteur à l'abbaye cistercienne de Royaumont en 1246. Mais quoi qu'il en soit de ces rapprochements, le texte présenté par le *Speculum historiale* est une rédaction propre, très différente du texte initial, et le type de révision qui lui a été imposée ne ressemble pas à la technique de compilation et d'abrègement que Vincent de Beauvais et ses frères ont utilisée pour d'autres florilèges du *Speculum historiale*. Dans cette mesure, il peut être avancé à titre d'hypothèse que Vincent de Beauvais a reçu une copie déjà aménagée du *Dialogus* des mains d'un des acteurs directs de la «grande controverse».

Tout ceci fait de la rédaction du *Dialogus* insérée dans une étape précoce de la compilation du *Speculum historiale*, une arme intellectuelle de compréhension des cultures juive et musulmane particulièrement significative à la fois d'une curiosité religieuse et d'une volonté missionnaire des Dominicains de convertir et de répandre par ces sommes de savoir ce qu'il faut enseigner et prêcher de manière orthodoxe, dans un contexte de croisade.

92. Dahan, *La polémique* (cit. n. 4), 21.

Annexe: Comparaison entre le Titulus III du textus receptus et la rédaction de Vincent de Beauvais

Le tableau suivant vise à attirer l'attention sur les grandes différences entre le texte offert par le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et la version diffusée du *Dialogus*. La comparaison est menée ici sur le *titulus III*.

Les interlocuteurs, passés sous silence dans le *Speculum*, sont rétablis entre crochets pour marquer la succession des répliques. Les mots surlignés présentent une variante chez Vincent de Beauvais par rapport au *textus receptus*, qui figure derrière les mots **surlignés**, entre crochets (d'après l'édition Cardelle *et al.*). Le caractère «+» marque une addition chez Vincent de Beauvais ou un mot de plus dans le *textus receptus* entre crochets. Cependant, bien sûr, ne figurent pas ici les passages sautés par Vincent de Beauvais lors de la collecte des citations; ils sont représentés par un passage à la ligne dans la colonne de gauche ou par [...]. Les mots **soulignés** dans la colonne de gauche font l'objet d'un commentaire dans la colonne de droite.

Certaines variantes des manuscrits P₃, Fi, P₁, A₂, J₁, Do, Ta, figurent pour attirer l'attention sur un lieu variant qui pourrait diriger la rédaction de Vincent de Beauvais vers un groupe de manuscrits (quand aucun manuscrit n'est signalé entre les crochets, c'est que l'ensemble de ces manuscrits varie de la même manière à cet endroit et qu'il s'agit aussi de la leçon choisie pour l'édition Cardelle *et al.*). Les endroits où le texte de Vincent de Beauvais se rapproche du manuscrit *Ta* (souvent conforme à l'édition de Mieth puisqu'elle témoigne comme *Ta* du groupe *cr*) sont signalés grâce au sigle *Ta* **en gras**. On constate ainsi que les variantes communes sont plus fréquentes avec ce manuscrit.

<p><i>Speculum historiale</i>, XXVI, 135, <i>Quod Iudei male intelligunt articulum de resurrectione mortuorum Petrus Alfonsus.</i> [Moyses] Quod +autem post captiuitatis euasionem inusitatum uobis [nobis] miraculum +creditis +fieri, scilicet mortuos, qui denuo terras inhabitant [-tarent], a deo resuscitari [resuscitari a Deo +crederemus +quare...], [PETRUS] [+Hoc +miraculum +uosmet +asseritis +esse</p>	<p>(éd. Mieth in Lacarra p. 70 = Cardelle <i>et al.</i> t. 3 §1) Changement de personne §2 Abrègement</p>
--	---

<p>+preter +usum. +Quicquid +autem +preter +consuetudinem +euenit +sine +auctoritate +aut +racione +antequam +ueniat +non +debet +credi]. Errorem [+igitur] iudico credere [add. <i>Pr A2</i>], quod nulla <u>potestis</u> [poteris <i>Ta, éd.</i>] auctoritate probare [<i>Ta, éd.</i>, probari <u>poterit</u> auctoritate <i>P3</i>]. [MOYSES] <u>Nam si uultis huic inniti scripture testimonio</u> [...Moysi enim hoc probatur testimonio dicentis ad populum Israel], «[...] Ego occidam, et ego uiuere faciam: percutiam, et ego sanabo». [PETRUS] [...] <u>Hoc</u> [+enim] +deus [+uerbum <i>Pr A2 J1,</i> <i>éd.</i>] ad ostendendam [+suam <i>éd.</i> +dominus <i>P3</i>] omnipotentiam +suam dixit, non quod ipse mortuos uestros [<i>inu.</i>] suscitaturus sit. [MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] +<u>Ipsum +quidem</u> [+omnipotentem] mortuos suscitare posse non nego, <u>quoniam</u> [quando <i>Ta</i>, quin <i>mss</i> <i>éd.</i>] omnes homines in die iudicii ab eo resuscitandos, et confiteor et credo. Sed quod [<i>om. Pr A2</i>] adicitis illos [quia] scilicet [+denuo] terras inhabitaturos <u>esse</u> [inhabitari sint] non <u>credo</u> [<i>Ta</i>, estimo <i>mss</i>]. [MOYSES] [PETRUS] <u>Nullus enim</u> prophetarum [...nullus... propheta...] qui fuerunt ante Christum [a. Christum f.] <u>hoc</u> [istud] predixit <u>esse futurum</u>. Sed <u>uestri</u> doctores hunc errorem [<i>Ta, inu. mss éd.</i>] adinuenerunt, ut gens Iudeorum [<i>inu.</i>] in sa persisteret infidelitate. [MOYSES] Nam quod ait Ysaïas [...Ait enim Ysaïas] : «<u>Viuent mortui tui...</u>», [PETRUS] [...] nequaquam <u>ostendit</u> [-dunt] mortuos uestros [nostros <i>Ta</i>] ad inhabitandam [-dum] terram resuscitari. Si <u>enim</u> quod <u>ibi</u> dicitur diligenter [Quoniam si diligenter quod dicitur] attendimus [-damus], nec mortuorum resurrectionem ibi patenter [<u>pre-</u>]signatam inueni[e]mus. Alioquin sibi metaphora uidebitur esse contrarius [c. e. u.], cum dixerit +<u>paulo</u> superius [in superioribus dixerit] : «<u>Morientes non uiuant</u> [-uent], <u>gigantes non resurgant</u>» [-gent <i>Pr Ta éd.</i>, -gerent <i>A2</i>]. Quod igitur et ab usu nature [a nature usu <i>P3-Fi</i>; nature usu <i>Pr-A2</i>] dissentit, et sensui [<i>Ta Mieth</i>, ipsi <i>éd.</i>] prophete contrarietatem ingerit, nequaquam [...] +<u>ita</u> debet exponi, cum aliter sano sensu possit intelligi. [...] [MOYSES] [PETRUS] +<u>Verumptamen illud uerbum +prophete</u> duobus modis <u>possumus accipere</u> [+hoc intelligi potest], uidelicet uel ut [<i>Ta</i>, ut uel <i>éd.</i>] de iudicii extremi [<i>inu.</i>] suscitatione</p>	<p>Changement de personne</p> <p>§3 Rédaction différente</p> <p>§4</p> <p>Saut de plusieurs répliques – saut systématique des interlocuteurs §8</p> <p>§10 (Mieth p. 71) Rédaction différente</p> <p>§ 11 Suppression de la fin de la citation</p> <p>Souvent après une coupure, la liaison est ménagée par quelques mots modifiés.</p> <p>§14 (Mieth p. 72) Rédaction</p>
---	--

<p>hoc dixerit [dictum credatur], uel +ut resurrectionis [resuscitationis] uocabulo [nomine] captiuitatis euasionem signauerit [significauerit]. Hic autem +posterior sensus magis ad litteram pertinere uidetur, cum paulo superius propheta sue gentis captiuitatem [+et +afflictionem] defleuerit, statimque diuine promissionis ac [et] pietatis solatium intulerit dicens: «Mortui +tui uiuent [Viuent mortui], interfecti +mei resurgent» [et reliqua au lieu de interfecti resurgent, <i>groupe di éd.</i>]. Nec [Ta éd., neque <i>mss</i>] hanc euasionem quolibet incerto tempore, sed post modicum tempus euenturam insinuat dicens: «Vade popule [-lus] meus intra cubacula tua etc. [+claude +hostia tua +super +te +abscondere +modicum +ad +momentum +donec +pertranseat +indignatio]» hec +que [quippe Miethi] +uidelicet +uerba congruenter ad captiuitatem [a. c. congruenter] intelliguntur relata [referuntur].</p> <p>[MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] +Ceterum +in Ezechiele [contra Ezechielem prophetiam/prophetam] legitur [dicere possis?], quod [Qui] cum +ipse plures mortuos diuina uirtute suscitasset [<i>inu éd.</i>], de futuris etiam [quoque] hiis uerbis uaticinatus est [his u. e. uerbis] : «Hec dicit Dominus Deus, Ecce ego aperiam [Ta éd., <i>inu mss</i>] tumulos uestros etc.» [+et +educam +uos +de +sepulcris +uestris +populus +meus +et +inducam +uos +in +terram +Israel]</p> <p>[PETRUS] [MOYSES] et [ut] uestri [nostri] +quidem doctores nituntur asserere [testantur], +quod non per sompnum sed uigilantes [uigilans] eos fecerit [fecit] exurgere [<i>inu.</i>], ut quia [quod ut Ta; Et ut éd.] hoc magis +appareat uerum esse [+innotescat] omnes illos [ipsos omnes +mortuos +quos +ipse +suscitauit], de tribu Effraim [de Ephraim tribu] perhibent fuisse, quos in egressione populi de Egypto dicunt in regione Philisteorum obisse [o. in Ph. r.]. Hec autem [+huius Ta, Pr-Az éd.] suscitatio signum fuit, +ut +aiunt future, ut quemadmodum illi omnes per eum sunt [Ta; omnes s. p. e. éd.] suscitati, sic et reliqui omnes [uniuersi] quandoque credantur suscitandi.</p> <p>XXVI, 136, Expositio super hoc in propheta Ezechielis Petrus Alfunsus</p> <p>[PETRUS] Sed [quomodo] ueram illis [<i>inu.</i>] ac [et] perfectam [+contulit] resurrectionem [+cum +anima] nequaquam [+illis] reddidit [-erit +rationalem].</p> <p>[MOYSES] [PETRUS] Spiritus enim [hic] qui a III^{or} uentis iubetur uenire [uentis uenire iubetur Ta-Mieth, uenire uentis iubetur <i>mss éd.</i>] nequaquam est rationalis [<i>inu.</i>] anima, sed</p>	<p>différente</p> <p>Ajout de possessifs</p> <p>Réduction citation</p> <p>Autre rédaction</p> <p>Abrègement des citations après mots initiaux.</p> <p>§19 Inversion des personnes – Autre rédaction</p> <p>Nombreuses inversions ou ordre différent des mots</p> <p>§20 Suppression d'un mot significatif d'une discussion philosophique.</p> <p>§22 (Mieth p. 73)</p>
--	--

<p>+spiritus +ille qui [que] ex III^{or} elementorum fit coniunctione.</p> <p>[MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] Est enim [+Spiritus +corporalis] corpus [+quidem] leuissimum <u>ac</u> [est et] subtilissimum, quod in hominis corde ex III^{or} +ut +dictum +est, elementis <u>efficitur</u> [fit elementorum] coniunctione <i>Mieth</i>, e. f. c. <i>éd.</i>], et ex eo loco in omnes uenas spargitur [<i>inv. Pr-A2 éd.</i>], ipsique corpori tribuit uitam et <u>actum</u> [alium], et arteriis pulsum assiduum [<i>inv.</i>] [+et] naturalem homini +<u>faciens</u> motum. [...]</p> <p>[MOYSES] [PETRUS] Anima <u>uero</u> rationalis <u>nequaquam ex</u> elementorum <u>prodit copula</u>, sed est per se subsistens <u>substantia</u>. Si enim ex illorum nasceretur coniunctione [Si ex corpore iii^{or} elementorum coniunctione perfecto rationalis nascitur anima debet ergo], deficiente corporis robore +<u>deberet</u> anime uirtus deficere.</p> <p><u>Et</u> [...ut] <u>incipiente</u> [<u>inchoante</u>] corporei uigoris dissolutione, pariter dissolueretur [-uatur], et uirtus anime [uirtus et anime]. Quod si concedatur corrupto corpore, anima quoque [etiam] corrumpi concluditur.</p> <p>[MOYSES] [PETRUS] <u>Nunc autem econtrario accidere oculorum fide</u> <u>probatur</u> [<u>Sed argumenti conclusio oculorum fidem impugnat</u>]. Frequenter [Sepe] enim contingit +<u>ut</u> quantomagis corpus debilitatur et morti appropriat, [+ut <i>éd.</i>, <i>om. Ta Mieth</i>] tanto magis anima conualeat [<i>inv.</i>], ueluti <u>quandoque</u> [aliquotiens] multis solet [+infirmis] accidere, ut quanto +<u>quis</u> morti proximior [<i>Ta Mieth, éd.</i>, -res <i>mss</i>] est [<i>Ta Mieth, éd.</i>, sunt <i>mss</i>], tanto prospiciat [-ris <i>mss</i>; perspicaciori <i>Ta, éd.</i>] +<u>uigeat</u> mentis acumine, <u>plusque</u> [plus] solito recordetur [-dentur <i>éd.</i>, recordentere <i>Ta</i>] <u>atque</u> [et +cuncta] prouideat [<i>Ta, Mieth, éd.</i>, -deant <i>mss</i>], et in ipso <u>momento</u> quo melius anima uiget [et in ipso quo m. a. uigeat (-get <i>Mieth</i>) momento], homo intereat. [...]</p> <p>Inuenimus preterea senes plerosque, cum <u>iam</u> [+ad +talem +peruenerint +senectutem +ut] nulla sit in eis fortitudo corporea, tunc pollere [pollem <i>Pr-A2</i>] +<u>magis</u> +<u>eorum</u> animas [-am] consilio et omni sapientia.</p> <p>[MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] Ego <u>quidem</u> in [+quorundam] libris philosophorum [<i>inv.</i>] legi, quod cum placuit rerum creatori [r. pl. cr. <i>éd.</i>, <i>Ta</i>] animantium omnium atque uientium procreare [creare <i>P3-Fi</i>] corpora, III^{or} in unum commiscuit elementa, et eorum qualitates [+aliam +sua] contrarias [-ia <i>éd.</i>] temperauit [<i>inv.</i>]. <u>Sicque</u> [et] ex illa commixtione <u>predicta</u> corpora procreauit [procreata sunt</p>	<p>Redondance ajoutée</p> <p>§26 Rédaction différente</p> <p>§28 et §30 copula prodeat (<i>Mieth</i> p. 74) Rédaction différente</p> <p>Rédaction différente</p> <p>§30 Rédaction différente</p> <p>Ajouts Ordre des mots</p> <p>Ici (après <i>sapientia</i>) se trouve chez Alfonsi la phrase reformulée plus haut: <i>Hinc itaque euident colligitur ratio quod nequaquam de elementorum copula rationalis</i></p>
---	--

<p>(+eorum <i>Ta Mieth</i>) corpora supradicta]. Ex qualitatuum uero temperatione [temperantia], IIII^{or} prouenerunt uirtutes nature [quatuor prouen. nat. quas prediximus uirt. <i>Ta éd.</i>; quatuor nature quas prediximus prouenerunt uirtutes <i>mss</i>] scilicet appetitiua [<i>inu.</i>], retentiu, digestiua [digestiua], et expulsiua. Corporibus autem huiusmodi procreatis, omnibus quidem adhesit uegetabilis [<i>inu.</i>] anima, suaque [et sua <i>éd.</i>] in eis [<i>Ta éd.</i>; et in eis sua <i>mss</i>] exercuit officia scilicet crescendo [<i>inu.</i>], nutriendo et generando. Subtilioribus uero [<i>P3</i>, autem <i>éd.</i>] bestialis iuncta est anima +sensitiua, ut in eis sua [sua in eis] exhibere posset [possit <i>Ta</i>] officia prestando [prando <i>Ta</i>] scilicet sensum et motum de loco ad locum. Quod autem ex eis [+omnium] subtilissimum fuit atque leuissimum [leuissimum fuit] ac [et] temperatissimum et ad suscipiendam rationem aptissimum [<i>lacune P3 Fi</i>], illi se rationalis anima sociauit, ibique [et illa] sua libenter officia exhibuit [+que +prediximus officia +ibi (libenter Ta) exhibuit <i>gr. d. éd.</i>] +scilicet +meditando, +memorando, +discernendo +et +huiusmodi. Sic ergo [Hoc itaque modo] iuxta [+uoluntatem] Dei [+ac] dispositionem, ille tres [<i>inu.</i>] anime conuenerunt omnes [<i>inu.</i>] in homine [-nem <i>Pr-A2</i>]. In [<i>om. Pr-A2</i>] animalibus uero [+irrationabilibus] tantum [solummodo] due. Tercia uero [autem] sola in arboribus et herbis que nascuntur de tellure. [MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [...] Spiritum ergo quem Ezechiel [+propheta] a IIII^{or} mundi partibus ex [<i>Ta éd.</i>, <i>om. mss</i>] Dei iussu uenire [u. d. i. <i>Mieth</i>] precepit [<i>Mieth</i>, -perit <i>éd.</i>], spiritum corporalem intelligi debere cognosco. Et de mortuis quos suscitauit, quod animam rationalem receperint [rat. an. rec. <i>éd.</i>, rat. rec. an. <i>Mieth</i>], licet sic a multis credatur, nullam [+confiteor] auctoritatem. Reperio ipsam tamen quoquo modo facta fuerit resurrectionem signum fuisse future resurrectionis [si. fut. res. fuisse <i>gr. d.</i>, si. fut. res. <i>Ta éd.</i>], et dico et credo [+ fuisse Ta]. Quod Deus scilicet uestros [nostros] quandoque [+qui +denuo +terras +inhabitent] mortuos resuscitaturus sit [r. s. m.], quemadmodum ibidem propheta [+superius] ostendit dicens: «Et scietis quia ego Dominus cum aperuero sepulchra uestra etc.» [+et +eduxero +uos +de +tumulis +uestris +populus +meus...]</p> <p>[PETRUS] [MOYSES] Quod enim subiungit [Si de illo intelligi uolebat iudicio non deberat in sententie fine dicere]: «+Et requiescere uos faciam super humum uestram».</p> <p>[PETRUS] [+Requies +ista] Sic [hoc modo] accipi potest ut animam in corpore requiescere significet [si. re. in c.], quod</p>	<p>prodeat anima... §36 (<i>Mieth</i> p. 76)</p> <p>Ajout</p> <p>Ajout long et significatif</p> <p>§43 (<i>Mieth</i> p. 78)</p> <p>Changement de personne</p> <p>Abréviation des citations bibliques</p> <p>§45 Autre rédaction – Abrègement</p> <p>§46 Saut d'un passage sur les</p>
--	--

<p>non immerito terre nomine, de qua sumptum est, <u>appellatur</u> [exprimitur], <u>sicut scriptura testatur</u> [teste insuper Scriptura +que +frequenter +illud +nomine +terre +appellat. +Ait +enim +Moyses]: «Formauit Deus hominem de limo terre <u>etc.</u>»[<i>om.</i>]</p> <p>XXVI, 137, <i>Improbatio prefati erroris</i> <i>Petrus Alfunsus</i> [...] Quoniam igitur [ergo <i>éd.</i>] explanatio <u>uestra</u> [tua explanatio] +de +mortuis +uestris +suscitandis +ac +terras +inhabitaturis, tam Scripture quam rationi inuenitur contraria, equitatis iudicio est [<i>Ta, éd., inu. mss</i>] repellenda. [MOYSES] <u>Quod enim</u> scripture contraria sit, <u>patet</u> [Quoniammodo sententia mea sit Scripture contraria audire delectat] [PETRUS] +auctoritate Dauid [Dauid propheta], +<u>qui</u> de mortuis <u>ait</u> [taliter inquit]: «Sepulchra eorum domus illorum in eternum [+tabernacula +eorum +in +progenie]. [...]» <u>Et iterum</u> [Item alibi] : «Spiritus pertransibit in illo <u>etc.</u>» [+et +non...]. Iob etiam idem sentiens <u>ait</u> [dicit]: «Memento quia uentus est uita mea, et non reuertetur oculus meus, <u>etc.</u>» [+suite citation] <u>Et iterum</u> [Idem alibi <i>éd.</i>]: «Vadam et non reuertar ad terram [ad terram: <i>om. P1-A2-Fi</i>] tenebrosam» [...] Salomon etiam hiis [his <i>éd.</i>] consona sentit dicens: «Viuentes sciunt se esse morituros. Mortui uero nichil nouerunt amplius, nec habent [+ultra +mercedem...] partem in hoc seculo et in opere quod sub sole geritur». [MOYSES] <u>Quod autem etiam</u> a ratione <u>uestra</u> [nostra] expositio dissentiat, <u>multis argumentis constat</u>. [...] ueruntamen quoniam expositionem nostram tam Scripture quam rationi contrariam esse dixisti restat ostendas in quo a ratione dissentiat]. [PETRUS] [+Nonne] Creditis +<u>enim</u> +<u>sicut</u> +<u>dixerunt</u> +doctores +uestri, <u>quod</u> [quia] cum <u>adueniente puncto</u> <u>uestre resurrectionis</u> mortui [uestri <u>resurrexerint</u> mortui <u>adueniente uncto</u>] Adam quoque et Seth +et Matussalam, Abraham, Ysaac et Iacob [+Moyses <i>mss, om. Ta</i>] et Aaron ceterique patriarche et prophete, <u>et</u> omnes iusti, qui <u>ante</u> [usque ad <i>P3</i>] aduentum eius obierunt [-int <i>A2-P1</i>], pariter sint cum eis [cum e. s.] resurrecturi, et omnia <u>officia</u> <u>humani generis</u> [hum. generis officia <i>Ta Mieth</i>, humani corporis officia <i>éd.</i>] <u>acturi</u> [agentes +et +pacientes], pristinosque <u>ritus rerum</u> [motus] colentes [<i>Ta, Mieth</i>, recolentes <i>éd.</i>] [+antiquo +more] terras denuo sint</p>	<p>autorités respectives de l’Eglise et de la raison</p> <p>§46 Changement de personne – Ajout rappel du sujet traité dans les lignes précédentes.</p> <p>§47</p> <p>§48 (Mieth p. 79) Abrègement d’une citation idem</p> <p>idem</p> <p>Suppression d’une citation.</p> <p>Abrègement d’une citation</p> <p>§49 Changement de personne – rédaction différente</p> <p>§50 Rédaction différente</p> <p>(Mieth p. 80) Abréviation – rédaction différente</p>
---	--

<p>habitaturi [inhabituri <i>Az-Pr-Ta, éd.</i>], et Aaron ac filii eius [+sacrificium +ut +olim +oblaturi +et +a] Moyses sacerdotalibus uestimentis induendi [+sint], <u>sacrificium ut olim oblaturi.</u></p> <p>[MOYSES]</p> <p>[PETRUS] +<u>Sed</u> quisnam, rogo, tunc maximus pontifex erit? [<i>inv.</i>]</p> <p>[MOYSES] Quis Aaron maior esse poterit?</p> <p>[PETRUS] <u>Eruntne simul uno tempore omnes +scilicet +Aaron,</u> [Quid igitur de] Eleazar, Phinees [Finee <i>Mieth</i>] <u>ceterique</u> [multisque aliis tunc fiet] qui +per +successiones olim [+omnes] fuere summi [<i>inv.</i>] pontifices [+<u>Eruntne +simul +omnes +uno +tempore ...</u>].</p> <p>Si +<u>enim</u> dixeritis [dixeris] Aaron uiuente [<i>inv.</i>] <u>ceteros</u> [eos] summo sacerdotio fungi non posse, quid ergo proderit eis resurrectio? Plus enim ad dedecus et incommodum <u>quod</u> [quam] ad decus, et <u>commodum</u> [utilitatem] erit eis [<i>Ta, éd., inv. mss</i>] resurgere, meliusque <u>illis</u> [<i>Ta, eis éd.</i>] <u>esset</u> [fuisset] in morte permanere quam erumpnosam uitam ducere [<i>inv.</i>]. [...]</p> <p>Si <u>uero</u> [autem +omnes] in summi sacerdotii ordine concesseris omnes equales futuros esse [Si autem o. in s. sac. or. equ. fut. e. concesseris], +<u>iam</u> honorem suum <u>cuique adimis</u> [ad imis <i>Ta; Aaron adimis éd.; aaron ad huius mss</i>], quia nullus inter <u>quam</u> plures [complures] equales excellentem potest honorem +habere [<i>Ta, Mieth</i>]. Preterea multis pontificibus multa necessaria sunt [<i>inv.</i>] +<u>et</u> templa. Ex hoc <u>igitur</u> [ergo] +<u>et</u> aliud inconueniens <u>sequitur scilicet destructio legis</u> [id est legis destructio sequitur <u>percipientis</u>], ne [<i>Ta, Mieth, nec éd.</i>] plusquam unum [+sacerdotem +nec +plus +quam +unum] existat [existere] templum <u>prohibentis</u>.</p> <p>[MOYSES]</p> <p>[PETRUS] <u>Preterea</u> [...Dic igitur] nunquid plures reges <u>an unum habituri estis?</u> [hab. e. an u.]</p> <p>[MOYSES] Unum utique <u>putatis iuxta</u> [habere debebimus sicut] prophetiam [propheta] Ezechielis [Ezechiel +perhibet +dicens]: Unum, +<u>inquit</u>, pastorem omnes habebunt, <u>nam si</u> [Si enim] plures <u>forent</u> [fuerint plures +cum <i>éd.</i>; fuerint plures <i>Ta</i>], concordēs esse non <u>possent</u> [poterunt] <u>regniq[ue]</u> [regni] pacem destituerent [-uerit <i>mss</i>; -uent <i>éd.</i>; destrituēt <i>Ta</i>].</p> <p>[PETRUS] [+<u>Sapienter +respondere +incoasti</u>] Sed quisnam erit rex ille? [ille rex erit +<u>potes +edicere?</u>]</p> <p>[MOYSES] Unctus, +<u>inquiunt</u> in cuius aduentu captiuitatem euasuri sumus [<i>inv.</i>] <u>nostrique mortui suscitandi</u>, [mortuique sunt nostri suscitandi <i>Ta, éd.</i>] nostri merito debet habere moderamen [m. ha. de.] imperii.</p>	<p>§52</p> <p>§53</p> <p>§54 Inversion de deux phrases – Ajouts</p> <p>Rédaction différente</p> <p>§56 Ordre des mots</p> <p>§57</p> <p>Assentiments envers le juif Moyses supprimés</p> <p>§59 Ordre des mots</p>
--	--

<p>[PETRUS] Bene +quidem +o +Iudei quod dicitis [dicis] esse posset, si unctus ille deus et homo [h. et d.] esset [fuisset <i>Ta</i>]. Si uero, ut creditis, homo tantum futurus sit, quid tunc +de Abraham, Ysaac, et Iacob [+sunt +facturi], et Moyses [Moyses etiam] ceterisque prophetis [ceterique prophete <i>éd.</i>, ceteri prophete <i>Ta</i>, <i>Mieth</i>, prophete ceteri <i>mss</i>] +erit?</p>	<p>§60 (<i>Mieth</i> p. 81) Adresse aux Juifs</p>
<p>[MOYSES] [PETRUS] [...] Nonne cum isti tales ac tanti [tanti ac tales <i>Ta</i>, tanti talesque <i>éd.</i>] uiri [+resuscitati] huius [illius <i>Ta</i>, <i>éd.</i>] uncti fuerint uiri subiecti [+nonne +queso +multo], melius eis fuisset [<i>inu.</i>] nequaquam [ne <i>Ta</i>, <i>éd.</i>] resuscitari [<i>P3</i>, resuscitarentur <i>Ta</i>, <i>éd.</i>].</p>	<p>§63</p>
<p>[MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [MOYSES/PETRUS <i>A2</i>] +Ceterum +hoc +habet fides etiam [enim] uestra [nostra], ut [est quia] quemadmodum cetera humanitatis officia, sic et generandi habituri sint naturam [naturam habebunt], adeo ut mulierem cotidie concepturam, cotidie credatis parituram [parituram credamus].</p>	<p>§71 (<i>Mieth</i> p. 82) Changement de personne – de temps</p>
<p>[PETRUS/MOYSES <i>A2</i>] Quod utique [dicis] uix aures humane [<i>inu.</i>] possunt audire. +Nam +si +hoc +esset [...], profecto nec eos terra [<i>inu.</i>] caperet, et [etiam] si duplo [dupliciter] maior esset, aut pontus etiam [<i>Ta</i>, <i>éd.</i>, quoque <i>mss</i>] terra fieret, [+et] adeo loci coarctarentur angustia quod non haberent que colere possent arua, immo semper inter eos essent [immo in deo (iade <i>Mieth</i>, inde <i>éd.</i>) semper esset inter eos <i>Ta</i>, <i>éd.</i>] pro terre angustia certamen [+esset <i>mss</i>] et rixa. Si autem idem omnes resuscitandi sunt qui mortui fuerunt, nunquid [+Et +aliud +quod +obici +potest (<i>om. Ta</i>, <i>éd.</i>) cum item suscitentur omnes] redibit quisque uir et [ad] uxorem suam quam habuit? An [<i>Ta</i>, aut <i>éd.</i>] aliam nouam habebit?</p>	<p>§72 Rédaction différente</p>
<p>[MOYSES/PETRUS <i>A2</i>] +Dicitis sane +quod quisque [Quisque sane] suam habebit [rehabebit suam], +et hoc [hec] ipsum [namque] leticie consummatio erit [er. le. co.].</p>	<p>§73 Rédaction différente</p>
<p>[PETRUS/ MOISES <i>A2</i>] Illa ergo [igitur] +mulier] que post tres aut plures [+habitos] maritos est mortua, in resurrectione quem ex hiis [his] est habitura? Nam si primum habituram responderis, lex Moysi destruetur dicentis, quia [quod] post secundum redire non debeat ad primum [n. red. deb. ad pr. maritum <i>Ta</i>, non d. ad p. redire +maritum <i>éd.</i>]. Si uero alium quam primum [+habituram] responderis, +et in hoc [eo +etiam] est destructio legis. Eadem enim [namque] lege iubente primo uiro uiuente nec eam repudiante, non poterit cuiquam [c. non p.] nubere.</p>	<p>§74 (<i>Mieth</i> p. 83) Conjonctions et pronoms différents</p>

<p>XXVI, 138, Iterum sugillatio eiusdem Petrus Alfunsus Sed ecce cum tot +fuerint suscitati, totque post eos [+fuerint] nati [+quilibet +horum +erunt +quandoque +morituri?], [MOYSES] +nunquid +mortales +erunt +aut immortales [+exinde] permanebunt? [MOYSES] Profecto [om. P₃ Fi] +habet +hoc +fides +uestra, +quia comedendi et [Ta, etiam éd.] bibendi atque [siue] generandi, et naturam et usum sunt [sint] habitura, et post mille annorum transacta curricula, in perpetue beatitudinis [+et +inmortalitatis] regnum sine morte aliqua [inv.] transferendi. [PETRUS] +Verum si +eos inmortales fore dicitis [concedis éd.], ad pristinum inconueniens reditis [redis]. +Nam infra mille [+etenim] annos in tantum multitudo propagabitur eorum, ut nullatenus [nullo modo] intra terre concludi ualeant ambitum, multo igitur minus ad incolendos agros illum [illum] supererit spacium. [...] [PETRUS] [...] Denique cum [+enim] homo comederit +ac biberit +et generandi usum habuerit, necesse est ut [quod] ex III^{or} elementis compositus sit. Quicquid autem taliter compositum est, id etiam corrumpi necesse est. +illos ergo [+et +eos +mortis +corruptioni] cum taliter compositi fuerint [sint], +corruptioni +ac +morti subiacere necessitas concludit. Rursum [rursus] [...] si maximam illam [ipsam maximam] multitudinem immortalam +fore asseritis [asseramus], cum +eos superius [supra] sine intermissione [+eos Ta] generaturos esse dixeritis [dixerimus], etiamsi [et si] ad modum lapidum [inv.] sibi inuicem [nostri Ta; sibimet éd.] superponerentur, nullatenus in duplicato terre spacio concluderentur. [MOYSES] [PETRUS] Si uero [Cum] morituros +illos [eos Ta, éd., om. mss] esse concedatis [concedas], uolo ut an [dicas] illa resurrectio sit [+utrum +erit] eis ad penam, an +ad [L₂ D₁ P₃ gy] coronam +dicatis? [MOYSES] Ad honorem, +inquiunt, erit et gloriam [gloriam et honorem illa erit resurrectio], ut +scilicet uncti gloriam et regnum conspiciant, +et] perfectamque [perfectam] corporis et cordis habeant leticiam [Ta, éd.; inv. mss]. [PETRUS] +Nunc +ergo de statu interim bonorum +defunctorum donec resurgant audire uolo quid sentiatis [sentias scilicet Ta, Mieth, éd.], utrum +scilicet in penis, an in quiete [+usque +ad +resurrectionis +tempus] permaneant, [MOYSES] +et +dicitis +quod eos quietis [inv.] beatitudine cum Deo perfrui certissimum est.</p>	<p>§74 Ajout</p> <p>§75</p> <p>§85 Passage jusque <i>illum supererit spacium</i> repris à une réplique de Moyses qui se trouve 9 répliques plus loin (Mieth p. 84) §86</p> <p>§76 retour (Mieth p. 83)</p> <p>Déplacement</p> <p>Changements de personne</p> <p>§78</p> <p>Idem</p> <p>§79</p> <p>§80</p> <p>§81 Ajout d'une apostrophe au dialogue</p>
--	---

<p>[PETRUS] <u>Ex quo sequitur quod</u> [Quandoquidem ut asseris ita est] illa resurrectio [<i>inv.</i>] ad penam +<u>eis</u> potius quam ad coronam futura est. Cum enim nunc eterne uite munere gloriantur, cur iterum in corporum ergastulis retrudentur, <u>nisi ut</u> [ubi] fame +<u>ac</u> siti +<u>et</u> uigiliis [+<u>et</u> <i>éd.</i>] uariisque <u>et</u> [uariis atque] innumeris denuo cruciatibus agitentur? <u>Quin etiam</u> [insuper] secundum <u>predictam</u> [suam <i>Ta</i>, tuam <i>éd.</i>] sententiam secunde mortis timorem sustinebunt et penam [et penam su.]. +<u>Denique quid</u> [+igitur] <u>facient parentes eorum in morte ipsorum?</u> <u>Melius</u> [+namque] <u>foret illis</u> [<i>inv.</i>] <u>non resurgere, quam dolorem tantum</u> [<i>inv.</i>] <u>ex mortibus filiorum</u> [eorum morte] <u>sustinere.</u></p> <p>+<u>Sed</u> +<u>forte</u> +<u>dicitis</u>, +<u>quod</u> +<u>boni</u> +<u>defuncti</u></p> <p>[MOYSES] etsi nunc <u>interim</u> [in] quiete, et +<u>in</u> deliciis <u>uiuunt</u> [permanent] de quibus ad corporum angustias redituri sunt [sint redituri angustias], [+sed +tamen] tanta eis exultatio erit [<i>inv.</i>], uncti presentiam cernere, et eius regno exultare Ierosolimis, ut olim habitare in templo, ritu ueteri [<i>inv.</i>] sacrificare, ut [+et] corporum pena sit eis nulla et quam <u>nunc</u> [modo] habent requies habeatur postea [<i>inv.</i>] pro minima.</p>	<p>§82 (Mieth p. 84) Rédaction différente</p> <p>Déplacement ici d'un passage qui se trouvait 3 répliques avant la fin du <i>titulus</i>, §88 (Mieth p. 85) Ajout et retour §83 (Mieth p. 84)</p>
<p>[PETRUS] <u>Verum hoc</u> [Quod dicitis] a <u>ueritatis</u> [<i>éd.</i>, <i>rationis</i> <i>P3</i> <i>Mieth</i>] exhorbitat semita. Nullus enim mundi presentis [<i>inv.</i>] honor uel [<i>Ta</i>, <i>Mieth</i>, et <i>éd.</i>, aut <i>mss</i>] gloria, <u>eterné</u> [actiue <i>éd.</i>] uite deliciis et quieti [et quieti <i>om. P3</i> <i>Fi</i>], comparatione aliqua conuenit [<i>inv.</i>], quia nec uno momento [+poterit <i>Mieth</i>] quisquam huius mundi [+poterit <i>éd.</i>] deliciis uti [<i>inv.</i>] sine labore et pena +<u>poterit</u> [pot. sine lab. et p. uti del. <i>Ta</i>, <i>Mieth</i>, <i>éd.</i>]. Illius autem beate uite gloria nulla intercedente [intercedente <i>D1 P3 gy Ar</i>] molestia permanet perpes atque [et <i>éd.</i>] continua, precipue cum +<u>et</u> <u>doctores uestrí</u> testentur [<u>nostrí</u> testentur] doctores <i>A2-P1/uestrí</i> testentur (-antur <i>éd.</i>) doctores <i>P3-Fi-Ta</i>, <i>Mieth</i>, <i>éd.</i>] omnem mundi huius [<i>inv. Ta</i>, <i>éd.</i>] honorem et gloriam id [<i>Mieth</i>, idem <i>éd.</i>] esse ad illius uite delicias quod est unum ad XL. Patet insuper cuilibet nisi [+quis <i>éd.</i>] tocius rationis sit expars [expers] incomparabiliter maius esse gaudium cernere Deum quam talem qualem [+miseri <i>P3</i>] uos dicitis unctum, +<u>uidelicet</u> +<u>hominem</u> +<u>terrenum</u> [qui futurus sit homo tantum].</p>	<p>§84</p> <p>Autre rédaction</p> <p>Changement de personne</p> <p>Ajout d'une explication</p>
<p>[MOYSES] [PETRUS] [MOYSES] [PETRUS] [...] <u>Videtis</u> [undique] <u>ergo</u> [igitur] si perpenditis [perpendis <i>Ta</i>, <i>Mieth</i>, perpendas <i>éd.</i>], <u>quod</u> [sunt] <u>uobis</u> [tibi] <u>undique</u> [semite] rationis ac [et] diffugii +<u>semita</u> clausa [clause] +<u>sit</u>, <u>ut</u> [quod <i>éd.</i>, quia <i>P3</i>] nullatenus eo +<u>modo</u> <u>quo</u> [quod <i>T2</i>] dicitis [dicitis +modo] <u>resurrectio mortuorum fieri possit</u> [f. possit res. mort. <i>Ta</i>; fieri possit (potest <i>P3</i>) mortuorum resurrectio <i>éd.</i>].</p>	<p>§90 (Mieth p. 85) Rédaction différente</p>